

Conjoncture

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS

L'INVITÉ DE CONJONCTURE
ALAIN JUILLET



Région Souss-Massa

Se diversifier pour rebondir



Projet pilote de formation
professionnelle en
alternance



Programmation Team
France Export 2022



À Fès, rencontre
d'affaires dans la filière
textile au Maroc



L'actualité vue par le
Service économique de
l'Ambassade de France

#POUR TOUS ET POUR DEMAIN

#DemainSeraMarocain

Demain sera Marocain avec le Groupe LabelVie.

Créé en 1986, le Groupe LabelVie est aujourd'hui le leader marocain du multi-format dans le secteur de la grande distribution au Maroc. Classé parmi les premiers investisseurs du Maroc, côté à la bourse de Casablanca, le Groupe LabelVie renforce continuellement sa présence nationale à travers une stratégie de développement soutenue. Il soutient également l'employabilité sous toutes ses formes en se plaçant comme l'un des premiers employeurs privés marocains. Au-delà de son rôle économique, le Groupe LabelVie est avant tout un groupe marocain, engagé et citoyen qui croit au défi, à la création de valeur et à l'engagement sociétal.

Pour en savoir plus :
www.labelvie.ma





Editorial

Région Souss-Massa : se diversifier pour rebondir

Une Région en plein renouveau

Jean-Pascal DARRIET
Président

La Région Souss-Massa connaît depuis quelques années un nouvel élan qui trouve notamment sa source dans le lancement de plusieurs projets et chantiers structurants. Afin de créer de nouveaux relais de croissance, la région s'est engagée dans une ambitieuse stratégie de diversification. En plus des secteurs d'activités historiques, tels que le tourisme, l'agriculture et la pêche, de nouveaux écosystèmes sont en train d'émerger, en particulier dans l'industrie. Tous les acteurs régionaux se sont ainsi mobilisés en vue d'accroître l'attractivité territoriale à travers les différentes provinces et afin de faciliter l'implantation des investisseurs.

Cette stratégie doit également lui permettre de faire face à de nombreux enjeux : les aléas liés à l'épidémie de Covid-19 et aux restrictions de déplacements qui impactent les unités touristiques, mais aussi la sécheresse qui nécessite le déploiement d'une agriculture plus verte, sans oublier l'impératif de décarbonation qui concerne les industries exportatrices. La Région dispose, sans nul doute, de tous les atouts et de tous les potentiels pour y faire face.

À Agadir, comme dans toutes les régions du Royaume, la Délégation de la CFCIM reste mobilisée pour informer et accompagner toutes les entreprises et faciliter leurs projets et démarches.

Pour renforcer le tissu industriel local et assurer la synergie avec les autres régions, Souss-Massa doit poursuivre le développement des secteurs du transport et de la logistique.

En effet, de par sa situation géographique, au centre du Maroc, la région joue un rôle crucial et notamment en ce domaine, dans le cadre de la stratégie africaine et internationale du Royaume.

Le positionnement géostratégique du Maroc à l'international sera justement l'un des sujets traités par notre invité du mois, Alain Juillet, au cours d'une visioconférence organisée dans le cadre du cycle de rencontre « Point de vue ».



Conjoncture est édité par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc ► 15, avenue Mers Sultan 20 130 Casablanca. Tél. LG : 05 22 20 90 90. Fax : 05 22 20 01 30. E-mail : conjoncture@cfcim.org. Site Web : www.cfcim.org
► **Directeur de la publication** Jean-Pascal Darriet ► **Rédacteur en chef** Jean-Charles Damblin ► **Président du Comité de rédaction** Serge Mak ► **Secrétaire de rédaction** Nadia Kabbaj ► **Ont collaboré à ce numéro** Cécile Humbert-Bouvier, Laurence Jacquot, Société de Bourse M.S.IN, Sofya Benchekroun, Rémy Pigaglio, Thomas Brun, Benoît Grunemwald, les administrateurs et collaborateurs de la CFCIM ► **Crédits photos** CFCIM, Shutterstock, Fotolia, Ambassade de France, DR ► **Conception graphique** Sophie Goldryng ► **Mise en page** Mohamed Afandi ► **Impression** Direct Print (Procédé CTP) ► ISSN : 28 510 164 ► Numéro tiré à 7 000 exemplaires.

PUBLICITÉS **Mariam Bakkali** Tél. : 05 22 93 11 95 - 05 22 93 81 28 GSM : 06 61 71 10 80 mariam.bakkali@menara.ma
Nadia Kais Tél. : 05 22 23 66 61 GSM : 06 69 61 69 01 kais.communication@gmail.com



3 PROJETS D'ENVERGURE POUR DYNAMISER LA RÉGION SOUSS MASSA

- A 10 min de la ville d'Agadir.
- A 20 min de l'aéroport d'Agadir.
- A 30 min du port d'Agadir.



ZONE FRANCHE SOUSS - MASSA
المنطقة الحرة سوس _ ماسة
ⵏⵓⵔ ⵙⵉⵎⵓⵔ ⵏ ⵙⵓⵔ ⵎⵓⵙⵙⵏⵏ



**MEDZ, LEADER AU MAROC DANS L'AMÉNAGEMENT
ET LE DÉVELOPPEMENT DE ZONES INDUSTRIELLES**



Nous concevons



Nous aménageons



Nous construisons



Nous commercialisons



Nous gérons



15 Zones Industrielles

Pour en savoir plus, contactez-nous au :
Tél : +212 525 06 02 06 • E-mail : contact@haliopolis.ma • www.medz.ma

Sommaire

Dossier spécial Covid-19

6 Le Maroc ferme ses frontières pour contrer le variant Omicron

Echos Maroc

- 8 Franck Riester en visite au Maroc
- 9 Bientôt l'AMO pour les travailleurs non salariés
- 10 Adoption en première lecture du projet de Loi de Finances
- 11 L'AFD fait le bilan de l'impact du tramway
- 12 L'inflation suscite l'inquiétude
- 14 Alain Juillet, invité de Conjoncture
- 16 Service économique de l'Ambassade de France
- 18 Indicateurs économiques et financiers

Echos International

12 Le plan d'investissement massif de Joe Biden adopté



ZOOM

Région Souss-Massa : se diversifier pour rebondir

- 22 Le Souss-Massa multiplie les projets pour rebondir
- 26 Entretien avec Karim Achengli, Président de la région Souss-Massa
- 28 Agadir, chantier à ciel ouvert
- 30 Entretien avec Mostafa Boudarka, Premier Vice-Président du Conseil Municipal de la ville d'Agadir
- 32 Tourisme : réinventer le marketing territorial
- 34 Interview de Marouane Abdelati, Directeur Général du Centre Régional d'Investissement d'Agadir
- 36 Rencontre avec des décideurs et chefs d'entreprises de Souss-Massa

21



Regards d'experts

40 **Numérique** : Cybersécurité : la déferlante des rançongiciels fragilise les entreprises

Initiatives durables

41 Accord en demi-teinte à la COP26 de Glasgow

Actus CFCIM

- 42 Projet pilote de formation professionnelle en alternance
- 43 Programmation Team France Export 2022
- 47 À Fès, rencontre d'affaires dans la filière textile au Maroc

On en parle aussi...

58 **L'association du mois** : Le toit en vert

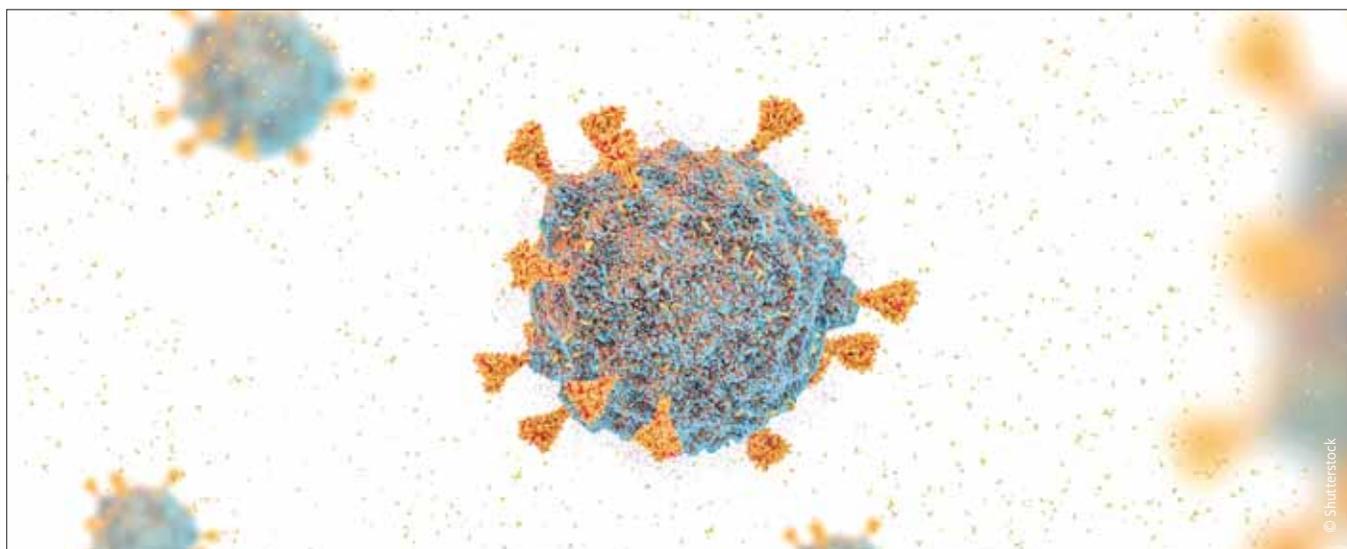


42



Le Maroc ferme ses frontières pour contrer le variant Omicron

Le Maroc a annoncé dimanche 28 novembre la suspension de toutes les liaisons aériennes de passagers avec l'étranger. Une mesure qui est entrée en vigueur seulement deux jours plus tard.



Selon une dépêche de l'agence MAP, la décision a été prise par le comité interministériel de suivi du Covid et doit durer deux semaines. La mesure a été adoptée en raison de « la propagation rapide du nouveau variant du virus de la Covid-19 – Omicron (B.1.1.529), notamment en Europe et en Afrique et afin de préserver les acquis réalisés par le Maroc dans la lutte contre la pandémie et protéger la santé des citoyens », indique un communiqué du comité relayé par l'agence MAP.

Détecté d'abord en Afrique du Sud, le variant Omicron a été classé fin novembre par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme « préoccupant » et présentant un « risque très élevé ». Début décembre, néanmoins, l'organisation n'avait pas encore constaté de décès dû à ce variant. Omicron est le variant qui suscite le plus d'inquiétude depuis l'émergence il y a environ un an du variant Delta, qui s'est révélé fortement contagieux et a remplacé la souche originelle notamment en Europe.

Le Royaume est ainsi le seul État au monde à avoir totalement fermé ses frontières, tandis que plusieurs autres pays ont interdit l'entrée de leur territoire aux étrangers uniquement. Le Maroc semble donc avoir pris les devants en attendant de mieux connaître la dangerosité du variant.

Quelques jours avant la suspension des liaisons aériennes (qui concerne également les liaisons maritimes selon le site d'informations Médias24), les autorités avaient déjà décidé d'interdire l'entrée sur le territoire marocain des ressortissants de plusieurs

pays d'Afrique australe. Les contrôles à l'arrivée sur le territoire avaient aussi été renforcés, avec l'obligation de quitter immédiatement le Maroc pour les personnes testées positives à la sortie de l'avion. En outre les vols directs avec la France ont été suspendus fin novembre, alors que le continent européen enregistre une forte hausse des cas de contaminations au Covid-19.

Après cette fermeture des frontières (à l'exception du passage de Guerguerat au Sahara, qui ne semble pas concerné par la mesure), les compagnies aériennes ont mis en place des vols spéciaux pour permettre le rapatriement des personnes souhaitant quitter le territoire marocain. En revanche, aucune solution ne serait prévue pour les Marocains bloqués à l'étranger.

La situation épidémiologique au Maroc est très stable depuis plusieurs semaines et le pays recense en moyenne quelques dizaines de cas par jour du nouveau coronavirus et quelques décès. Le 10 novembre, les autorités ont décidé de lever un grand nombre de restrictions toujours en vigueur. Le couvre-feu ou encore les limitations de déplacements entre provinces ont ainsi été supprimés, tandis que les bars ont été autorisés à rouvrir. Le pass vaccinal, néanmoins, est maintenu. En revanche, la campagne de vaccination a connu un coup d'arrêt, alors que quelques millions de Marocains ne sont toujours pas vaccinés. En tout, 24 millions de personnes ont un schéma vaccinal complet. En outre, la campagne de la dose de rappel peine à décoller, 1,7 million de personnes l'ayant reçue au 3 décembre dernier. *

**QUELLE QUE SOIT
VOTRE DESTINATION,
NOUS Y SOMMES DÉJÀ.**

DACHSER Morocco

Avec l'un des plus puissants réseaux de transport au Maroc et en Europe, pour des livraisons rapides et flexibles, vers toutes les destinations, de la Scandinavie à l'Amérique, de l'Oural à l'Atlantique, nous pouvons améliorer votre logistique. Fiabilité. Efficacité. Partout dans le monde.



Franck Riester veut « renforcer les échanges commerciaux avec le Maroc », malgré la crise des visas

Lors de sa dernière visite au Maroc, le Ministre français délégué au Commerce extérieur a rencontré les milieux d'affaires marocain et français ainsi que la Ministre de l'Économie, Nadia Fettah Alaoui. Il a notamment mis en avant la « cohérence » des stratégies marocaine et française tout en défendant néanmoins la décision de la part de la France de réduire de 50 % l'octroi de visas aux Marocains.

Le Ministre français délégué au Commerce extérieur et à l'Attractivité, Franck Riester, s'est rendu au Maroc les 22 et 23 novembre dernier, un an après une première visite dans le pays. Il avait alors réservé au Royaume son premier déplacement à l'étranger hors Union européenne, quelques semaines après sa nomination. Au menu de la visite : des rencontres avec les milieux d'affaires marocains et français ainsi qu'avec des responsables marocains, dont la Ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah Alaoui, mais aussi une visite de l'incubateur La Factory...

Lors d'une conférence de presse organisée à la Résidence de France, il a assuré que la France, premier investisseur dans le Royaume, souhaitait « renforcer les échanges commerciaux avec le Maroc ». Le Ministre a aussi plaidé, comme l'an dernier, en faveur d'une coopération franco-marocaine pour investir en Afrique et multiplier les investissements marocains en France. « Le Maroc est entré dans le classement des 25 plus gros investisseurs étrangers en France » en termes de montants d'investissements, a-t-il ainsi indiqué.

Un « rôle clef » du Maroc dans la relocalisation

Franck Riester a décrit un « moment particulier », dans un contexte où la France et l'Europe réfléchissent à leur autonomie stratégique. Il a assuré que le Maroc « a un rôle clef à jouer » dans la relocalisation des chaînes de valeur au plus près du continent. Il a estimé que le plan de relance et d'investissement France 2030, d'un côté, et le nouveau modèle de développement marocain, de l'autre, sont « cohérents ».



De gauche à droite : Franck Riester, Ministre français délégué au Commerce extérieur et à l'Attractivité, et Nadia Fettah Alaoui, Ministre de l'Économie et des Finances.

Source : Ambassade de France au Maroc

Les relations franco-marocaines sont néanmoins ternies depuis la décision française en septembre dernier de réduire de 50 % le nombre de visas délivrés au Maroc. En cause, selon les autorités françaises, le refus quasi systématique par les autorités marocaines de réadmettre les personnes expulsées par la France, depuis le début de la crise du Covid-19.

« On doit retrouver un niveau de réadmission des ressortissants en situation irrégulière qui soit similaire à celui d'avant la crise du Covid », a justifié Franck Riester, ajoutant que « les mesures [prises par la France] sont réversibles ». Selon le Ministre, « on reviendra à la normale quand il y aura des résultats en matière de réadmission ».

La CGEM demande de lever l'obstacle des visas

Franck Riester a rencontré le Président de la CGEM, Chakib Alj. Selon l'agence MAP, ce dernier a notamment « mis en avant la nécessité de lever certains obstacles tels que le durcissement des procédures d'octroi de visa depuis le début de l'année pour les Marocains ». Un communiqué de la CGEM relayé par le site d'informations Le360 assure que le Ministre et l'Ambassadrice de France, Hélène Le Gal, se sont engagés à « trouver des solutions adéquates ».

Au cours de la visite, l'Ambassade de France a aussi indiqué sur Twitter que le soutien de la France via l'Agence Française

de Développement (AFD) au chantier de la généralisation de la protection sociale lancé par le Roi l'an dernier, ainsi qu'une participation au Fonds Mohammed VI pour l'Investissement créé après le début de la crise du Covid-19, avaient été évoqués avec Nadia Fettah Alaoui. Le premier volet s'est concrétisé le 7 décembre dernier par l'annonce d'un financement de 150 millions d'euros par l'AFD pour accompagner le Maroc « vers la généralisation de l'assurance maladie obligatoire et le renforcement de son système de santé ». *

► Rémy Pigaglio

Les travailleurs non salariés sur le point de bénéficier de l'AMO

Le Gouvernement a adopté le 17 novembre dernier les décrets permettant aux travailleurs non salariés de bénéficier de l'assurance maladie obligatoire (AMO) de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). C'est une nouvelle étape dans le chantier de généralisation de la protection sociale lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI l'année dernière. Cet élargissement de l'AMO aux travailleurs non salariés était néanmoins prévu par une loi adoptée en 2017. Dans un communiqué du 17 novembre, la CNSS annonce « à l'ensemble des commerçants, professionnels et artisans assujettis au régime de contribution professionnelle unique (CPU), des commerçants et artisans tenant une comptabilité, et des auto-entrepreneurs qu'ils sont désormais concernés par l'assurance maladie obligatoire ». Elle précise que les cotisations de la première catégorie (entreprises au régime de la CPU) sont exigibles dès décembre 2021 pour bénéficier de l'AMO à partir du 1er janvier 2022.

Pour la seconde catégorie (commerçants et artisans tenant une comptabilité), l'exigibilité des cotisations est fixée à janvier 2022 pour en bénéficier le 1er février 2022. Pour les auto-entrepreneurs l'exigibilité est fixée à février 2022 pour en bénéficier le 1er mars 2022. L'immatriculation des personnes concernées a commencé le 1er décembre 2021. Selon le Chef du Gouvernement Aziz Akhannouch, dont les propos sont relayés par le site d'informations Médias24, ces décrets permettront à



3 millions de personnes de bénéficier de l'AMO. Fin novembre, le Gouvernement a adopté une autre série de décrets permettant à certaines professions d'être bientôt assujetties à l'AMO, comme les médecins, les notaires, les pharmaciens, les sages-femmes, les kinésithérapeutes, les opticiens ou encore les dentistes, selon l'agence MAP. Néanmoins, les taux de cotisations instaurés par le Gouvernement ont été contestés par des représentants des médecins du secteur libéral, qui les jugent trop élevés, relate Médias24. L'ensemble de ces textes semble prévoir également les cotisations permettant de bénéficier d'une pension de retraite, mais l'opérationnalisation de cette décision n'était pas claire début décembre. *

 CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

Disponible sur votre mobile store



My CFCIM

Votre communauté d'affaires à portée de main



Le projet de Loi de Finances 2022 adopté en première lecture

Le 3 décembre dernier, la Chambre des Conseillers a adopté en première lecture le projet de Loi de Finances 2022. Quelques amendements ont été apportés au texte par la chambre haute, indique l'agence MAP. Les Conseillers ont en particulier voté l'application de la contribution sociale de solidarité (mise en place en raison de la

crise du Covid-19) sur les bénéficiaires des entreprises opérant dans les zones d'accélération industrielle et les entreprises de services de Casablanca Finance City, actuellement exonérées. L'adoption du texte par la Chambre des Conseillers suit celle de la Chambre des Représentants le 13 novembre dernier. La chambre basse avait de son côté notamment voté un amendement prévoyant une diminution du taux de l'impôt sur les sociétés des entreprises industrielles de 28 % à 26 %, au lieu de 27 %, toujours selon l'agence MAP. Ce projet de Loi de Finances, défendu par la Ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah Alaoui, table sur une croissance de 3,2 % et un déficit budgétaire de 5,9 % du PIB en 2022. Il prévoit 519 milliards de dirhams de dépenses publiques, soit une hausse de 9 % par rapport à 2021. Les recettes, quant à elles, doivent augmenter de 12 %. Cette évolution s'appuie en particulier sur le produit de l'impôt sur les sociétés, qui doit connaître une importante hausse de 35 %. L'une des réformes fiscales majeures du projet de loi est d'ailleurs la suppression de la progressivité de l'impôt sur les sociétés, qui devient intégralement proportionnel. *



Honeywell veut implanter une usine d'aéronautique à Casablanca

Le géant américain Honeywell vient de créer une nouvelle filiale, Honeywell Morocco, qui va opérer dans le secteur aéronautique, rapporte le magazine Challenge. Selon ce dernier, l'entreprise est déjà implantée depuis 2010 dans le Royaume après le rachat de deux PME marocaines spécialisées dans la fabrication de chaussures de sécurité et de gants de protection. Honeywell Morocco, de son côté, compterait mettre en place une unité industrielle dédiée à l'aéronautique, en particulier pour l'avionique et les systèmes électromécaniques pour avions et hélicoptères. 100 millions de dirhams devraient être investis sur un site de Sidi Bernoussi à Casablanca. La filiale dépendrait de Honeywell Aerospace. Le groupe, basé en Caroline du Nord et fondé en 1906, intervient dans une multitude de métiers, de la construction à l'aéronautique en passant par la santé, l'informatique ou encore la défense. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 33 milliards de dollars en 2020. *



L'AFD fait le bilan de l'impact du tramway, 10 ans après sa mise en service

Une étude commanditée par l'Agence Française de Développement (AFD), Casa Transports et la Société de Tramway de Rabat-Salé (STRS) estime que l'arrivée du tramway dans les villes de Casablanca et de Rabat-Salé a apporté un « changement qualitatif et quantitatif, par bien des aspects, aux populations qui peuvent en bénéficier ».

Le document a été publié en avril dernier dans la revue ExPost de l'AFD et présenté au Maroc par cette dernière mi-novembre dans un webinaire. Deux lignes sont aujourd'hui en service dans chacune des deux villes et des extensions et nouvelles lignes sont prévues. Les auteurs, dans une synthèse de l'étude, indiquent que le tramway permet d'accéder à plus d'emplois et de services en un temps donné, pourvu que l'origine et la destination restent proches de la ligne.

Le tramway a d'ailleurs réussi à trouver son public : il est en effet utilisé par 10 % des Rabatis qui habitent à moins de 500 m d'une station tandis que 13 % des Bidaouis le prennent pour aller au travail et qu'un tiers de ces derniers l'empruntent une fois par semaine. Le tramway est perçu comme un moyen de transport abordable, sûr, moderne et digne. Il est particulièrement apprécié par les femmes, qui constituent quasiment la moitié de ses usagers. En revanche, il reste inaccessible aux plus pauvres, qui habitent de plus en plus en grande périphérie, et qui utilisent plutôt les moyens de transport informels.

Les auteurs montrent que le « mode projet » qui a été utilisé pour développer les tramways s'est révélé efficace, mais il a eu pour conséquence une intégration limitée dans les politiques



urbaines et d'aménagement des deux villes. Le tramway se révèle performant en termes d'émissions de gaz à effet de serre par rapport aux autres modes de transport motorisés. Toutefois, pour atteindre la neutralité carbone de ce mode de déplacement, il faudra prendre en compte le fait que de nombreux usagers rejoignent le tramway avec des modes émetteurs (par exemple les taxis), et que l'électricité du Maroc est pour le moment produite en majorité à partir de charbon et d'hydrocarbures. Enfin, les auteurs remarquent que le tramway est perçu comme un mode de transport inclusif, où prédomine la diversité sociale, avec notamment une accessibilité aux personnes en situation de handicap. *

Mohamed Bachiri nommé à la tête de Renault Maroc

Le 1^{er} décembre dernier, Mohamed Bachiri est devenu le nouveau Directeur de Renault Group Maroc. Il succède ainsi à Marc Nassif, qui était en poste depuis 2016. Mohamed Bachiri est le premier Marocain à diriger Renault Maroc, indique un communiqué de l'entreprise. Selon le document, le nouveau directeur du groupe est diplômé de l'Université de Lille et de l'École Supérieure de Commerce de Paris. Il a travaillé pour Lafarge avant de rejoindre Renault en 2006 en tant que Directeur des Ressources Humaines de la Somaca, l'usine Renault de Casablanca, et de Renault Commerce Maroc. Il est nommé Directeur des Ressources Humaines de Renault Maroc en 2009, alors que l'entreprise s'appretait à ouvrir la grande usine de Tanger. Il a ensuite travaillé en Espagne avant de diriger la Somaca de 2015 à 2020. Il est devenu par la suite Directeur de l'usine de Tanger et Coordinateur du pôle industriel Maroc, des fonctions qu'il va conserver. Le groupe Renault, qui détient la marque Dacia, domine le marché marocain de l'automobile. L'entreprise est aussi la locomotive de la production d'automobiles au Maroc qui est devenue en quelques années le premier secteur exportateur du Royaume. *



L'inflation suscite l'inquiétude

Le sujet de l'inflation est revenu sur le devant de la scène ces dernières semaines au Maroc. Cette perception d'une hausse des prix inhabituelle a fait l'objet d'une discussion au Parlement mi-novembre. Le site d'informations Yabiladi relate que le PJD et le PPS, « ont pointé du doigt la responsabilité directe du gouvernement Akhannouch dans la hausse enregistrée ». Les deux partis d'opposition « ont invité l'exécutif à endiguer cette flambée affectant le "pouvoir d'achat" des Marocains, particulièrement "la classe moyenne et les démunis" », poursuit Yabiladi. L'agence MAP indique que « [la Ministre de l'Économie et des Finances Nadia Fettah Alaoui] a souligné que les facteurs ayant conduit à la hausse des prix de certains produits de base dans le monde et au Maroc, qui demeurent conjoncturels, sont liés au contexte international général et à la hausse importante des prix de l'énergie, en plus des perturbations en cours dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et les transports maritimes internationaux ».

Elle a rappelé que les prix, comme dans le reste du monde, ont baissé en 2020 en raison de la crise du Covid-19 puis ont augmenté de manière significative depuis avril dernier. Elle a indiqué que des mesures ont été prises notamment pour contrôler les marges injustifiées, suspendre les droits de douane sur certains produits importés, ou encore assurer l'approvisionnement du marché, toujours selon l'agence MAP.



Mi-octobre, Bank Al-Maghrib avait estimé que l'inflation atteindrait 1,2 % en 2021. La banque centrale avait relevé une « relative accélération » de 1,6 % au deuxième trimestre 2021 et à 2,2 % en juillet. En août, l'inflation avait été contenue à 0,8 %. La hausse des prix inquiète aussi dans le reste du monde. Aux États-Unis, les prix à la consommation ont augmenté de 5 % sur un an en octobre, selon l'indice ICE, relate l'AFP. Dans la zone euro, la hausse a atteint 4,1 %. Début novembre, la Commission européenne indiquait dans ses prévisions pour 2021 s'attendre à une inflation de 2,4 % dans la zone euro. *

Echos International

Le plan d'investissements massif de Joe Biden adopté

Le Congrès américain a définitivement adopté le 5 novembre dernier le plan d'investissements massifs dans les infrastructures ardemment défendu par le Président Joe Biden. Celui-ci prévoit 1 200 milliards de dépenses pour moderniser les routes, les ponts ou encore l'internet à haut débit, détaille l'AFP. Le chef de l'État démocrate a bataillé pour obtenir une majorité de voix, décrochée avec l'approbation de quelques élus républicains. Ce plan fait suite à un gigantesque plan de relance, déjà adopté en mars pour faire face à la crise du Covid-19. Mais il ne s'agit là que de la première partie d'un grand programme de dépenses. Joe Biden souhaite en effet faire également adopter un vaste plan de refonte du système de protection sociale et de lutte contre



le réchauffement climatique d'un montant de 1 750 milliards de dollars. Celui-ci prévoit notamment l'école maternelle pour tous, des crédits d'impôt pour les foyers américains et des investissements importants pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, toujours selon l'AFP. Il a été adopté le 19 novembre par la Chambre des Représentants et doit encore l'être par le Sénat. *



3 supports complémentaires pour encore plus de visibilité

- Une revue mensuelle distribuée à 7 000 exemplaires
- Un site d'information de la CFCIM : www.conjoncture.info
- Une newsletter Conjoncture express envoyée à près de 20 000 contacts

Conjoncture
LE MENSUEL DES DÉCIDEURS

www.conjoncture.info
conjoncture@cfcim.org
05 22 20 90 90

 CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC



« Le Maroc est un pays dans lequel on peut investir en confiance »

Ancien Directeur du Renseignement au sein de la Direction Générale de la Sécurité Extérieure (D.G.S.E) et ancien haut responsable de l'intelligence économique au Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale auprès du Premier Ministre, Alain Juillet était l'invité de «Point de vue», le 10 novembre dernier. La visioconférence a été retransmise via la plateforme My CFCIM. Elle a été modérée par Bernard Muselet, Président de la Commission Services aux Entreprises et Président du Directoire de Crédit du Maroc.

« **L**e Maroc est un pays souverain qui a la volonté de se positionner sur le plan géostratégique mondial. » Tel est le constat d'Alain Juillet. En effet, ces derniers mois, le Royaume a mené une politique diplomatique particulièrement active afin de défendre ses intérêts à l'international.

Sa position géographique privilégiée lui confère un atout indéniable, selon l'expert.

« Le Maroc est dans une position stratégique tout à fait intéressante à partir du moment où l'on exploite ces opportunités dans le cadre de la politique nationale et la politique économique du Royaume. Ce qui est en train d'être fait dans beaucoup de domaines. » C'est ainsi que le pays est devenu un partenaire de choix pour l'Europe dans différentes industries, notamment l'automobile et l'aéronautique, offrant, outre sa situation géographique, une main-d'œuvre à bon rapport coût-qualité.

L'Afrique est, bien entendu, l'un des principaux axes de la stratégie marocaine en matière de politique extérieure. « Sur l'Afrique, il est évident que le Maroc est en train de développer un tissu relationnel tout à fait exceptionnel », souligne Alain Juillet.

« Aujourd'hui, il est certain que le Roi Mohammed VI a véritablement donné un cap à la politique marocaine vers l'Afrique, car on voit réellement le Maroc partout en Afrique. Par exemple, les banques marocaines sont devenues les plus importantes sur l'Afrique francophone et pas seulement. Les banques françaises se sont retirées tandis que les établissements marocains sont là et ce sont eux qui financent à des conditions intéressantes une bonne partie de l'économie, créant ainsi des liens très forts. Et il n'y a pas que cela : vous avez les assurances, l'économie... », ajoute-t-il. D'après lui, un des facteurs qui explique cette montée en puissance est que le Maroc n'a pas une image connotée d'ancien pays colonisateur.

Accords d'Abraham : une nouvelle donne géopolitique

En matière de géostratégie, la signature des Accords d'Abraham a marqué une nouvelle ère dans des relations internationales. « Les Américains ont montré qu'ils veulent quitter au plus vite le Moyen-Orient, on l'a vu en Afghanistan et en Irak. Ils veulent quitter cette zone, car maintenant leur problème stratégique principal est la confrontation avec la Chine. Pour pouvoir concentrer leurs moyens sur la zone indopacifique, ils ont besoin de sortir de la zone du Moyen-Orient.

Cela est facilité par le fait que les Américains sont aujourd'hui pratiquement autosuffisants en gaz et en pétrole, notamment grâce à l'exploitation du gaz de schiste », analyse Alain Juillet. « Donc, les Américains veulent sortir du Moyen-Orient, mais avant, il doivent être sûrs que leur allié traditionnel, Israël, ne soit pas écrasé une fois qu'ils seront partis. Il fallait donc passer un accord entre Israël et ses voisins pour que la paix règne au Moyen-Orient et cela est en train de se faire. Le Maroc a eu une très bonne idée stratégique en intégrant ce traité, parce qu'il confirme par là cette passerelle qui existait déjà entre les Émirats, l'Arabie Saoudite et le Maroc, mais en contrepartie de la reconnaissance d'Israël dans ce cadre d'un Moyen-Orient pacifié. Le pays se crée des liens tout à fait particuliers avec les Américains qui lui sont très reconnaissants pour sa prise de position et cela va indiscutablement développer les liens économiques entre le Maroc et les États-Unis. Cela lui donne une position stratégique encore plus importante. Il s'est passé quelque chose d'essentiel et les Européens ne l'ont pas bien vu ou n'ont pas voulu le voir. Ils sont passés complètement à côté des Accords d'Abraham », explique-t-il.

La France : une position diplomatique complexe

L'un des partenaires historiques du Maroc est la France qui, dans un contexte de conflit diplomatique entre le Royaume et l'Algérie, se trouve dans une situation délicate. « La France est actuellement dans une position très complexe parce qu'elle a traditionnellement des liens très forts avec le Maroc. (...) Mais d'un autre côté, notre Président de la République a souhaité resserrer les liens avec l'Algérie en essayant de maintenir une espèce d'équilibre entre ses relations avec celle-ci et ses relations avec le Maroc. Le problème, c'est qu'il s'agit d'une position extrêmement difficile d'autant plus que les relations sont très mauvaises entre les deux pays. Sachant que dans une déclaration récente, le Roi du Maroc a dit que les pays alliés doivent se positionner clairement par rapport à la question du Sahara. La France est pour le moment entre les deux, avec indiscutablement une attirance vers le Maroc, mais aussi avec la volonté d'améliorer les relations avec l'Algérie », indique Alain Juillet.

Cette position politique est toutefois en décalage avec la réalité économique : « Les entreprises françaises, elles, investissent beaucoup plus sur le Maroc que sur l'Algérie et cela est une réalité. Globalement, les chiffres sont là pour le montrer. Même s'il peut y avoir des tensions ou des désaccords sur le plan politique, il existe une volonté générale sur le plan économique et social qui nous ramène vers le Maroc. Enfin, cela est mon impression », précise l'expert.

Le Maroc, terre d'investissement

Aux industriels qui souhaitent investir au Maroc, Alain Juillet donne le conseil suivant : « Il faut qu'ils considèrent le Maroc comme un pays en réel développement et qui dispose d'un avantage considérable par rapport aux autres pays d'Afrique du Nord : la stabilité. »

Selon l'expert, l'autre avantage du Maroc, c'est sa capacité à rebondir malgré son manque de ressources : « Le Maroc est au départ un pays pauvre qui n'avait pas de pétrole ni de gaz. Du même coup, il a appris à vivre mieux et avec moins de moyens.

Pour une entreprise qui souhaite s'installer, c'est donc un pays qui est stable et qui sait travailler avec peu de moyens, un pays dans lequel on peut investir en confiance.

La jeunesse marocaine bénéficie de formation et le niveau d'encadrement est de très bonne qualité. Les banquiers et assureurs qui travaillent sur l'Afrique sont très performants. Cela veut dire que si cela est valable à l'international cela est aussi valable sur place. C'est un encouragement pour les investisseurs extérieurs. »

Enfin, pour Alain Juillet, la politique internationale du Maroc marquée ainsi que sa volonté de se positionner sur le plan géostratégique mondial est également un argument de choix pour convaincre les investisseurs qui, outre le marché local, pourront bénéficier des perspectives de développement à l'étranger, notamment en Afrique.

Quelles perspectives de relance post-covid au Maroc ?

En ce qui concerne les perspectives de relance du Maroc suite à la crise du Covid-19, Alain Juillet est plutôt optimiste : « quand on observe ce qu'il se passe dans les pays équivalents, on peut voir que les pays qui, durant la crise du Covid, ont été gérés de manière ferme et en répondant aux différents problèmes ont plutôt bien redémarré. Le Maroc est dans ce cas là. » Selon lui cette reprise va être encouragée par la mise en place de nouvelles mesures, notamment la couverture santé universelle : « Pour moi il s'agit d'un facteur de stabilité et de confiance et de développement. Cette mise en place va créer un état d'esprit très positif. »

Autre élément en faveur de la relance, le développement des relations avec le Moyen-Orient : « Ce dernier va redémarrer très fort : le facteur de paix allié à la montée des cours du gaz et du pétrole fait que cette zone va repartir. Le Maroc va en bénéficier et cela va aussi contribuer à son développement ».

Le Royaume devra toutefois faire face à certains challenges, notamment les mutations structurelles qui s'opèrent aujourd'hui dans l'industrie mondiale. « En Europe, le passage au véhicule électrique va complètement perturber la production des grandes entreprises automobile, générant des problèmes sur l'emploi, le changement des lignes de production... À moins que l'on arrive très vite à évoluer vers le moteur à hydrogène, ce qui, évidemment, résoudrait en partie le problème actuel. Dans l'aéronautique en revanche, il va y avoir un frein. Les projections montrent qu'il faudra 3-4 ans pour que la situation se rétablisse en Europe. En Chine on est déjà à plein régime et aux États-Unis on s'en approche peu à peu », prévoit Alain Juillet.

Selon lui, une des conséquences de la crise du Covid-19 a été le développement du commerce maritime par container, ce qui représente une autre opportunité pour le Maroc, à travers le port de Tanger Med.

« Il existe plein de facteurs favorables, mais je ne vous dis pas que tout va bien ! Au niveau de l'automobile, on va certainement souffrir, mais, globalement, la sortie du Covid ne devrait pas être trop mauvaise et l'arrivée d'un nouveau gouvernement fera que des décisions seront prises et qu'elles créeront une dynamique pour aller plus loin », conclut-il à ce propos. *

► **Propos recueillis par Nadia Kabbaj**

Mot de la Cheffe du Service économique de l'Ambassade de France



Cécile HUMBERT-BOUVIER

La 2^{ème} visite au Maroc du Ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité Franck Riester a été l'occasion à la fois de réaffirmer la force et la consistance du partenariat économique entre les deux pays tout en traçant des perspectives d'avenir notamment à l'aune des axes du futur pacte de production franco-marocain et d'apporter un soutien à la dynamique de réformes engagée par le gouvernement marocain.

Au cours de son déplacement, le Ministre français a pu développer avec les deux Ministres marocains qu'il a rencontrés, la Ministre de l'économie et des finances et le Ministre délégué chargé de l'investissement, de la convergence et de l'évaluation des politiques publiques, un agenda positif tourné vers l'avenir et un renforcement de notre partenariat autour des axes d'intérêt commun : décarbonation, hydrogène, santé, projection vers l'Afrique, innovation, investissements croisés, financements... Ses rencontres avec les représentants des communautés d'affaires marocaine (CGEM) et française ainsi qu'avec ceux de l'écosystème numérique et d'innovation (La Startup Factory) lui ont permis de mesurer l'imbrication de nos tissus économiques et d'échanger sur les opportunités économiques ouvertes au Maroc tant par le programme gouvernemental inspiré du rapport sur le NMD que par la régionalisation des chaînes de valeur. Le volet des investissements des entreprises marocaines en France – 1^{ère} nationalité des investissements du continent africain en France – a également été abordé à l'occasion d'un déjeuner avec des investisseurs marocains. Le Ministre, invité par le président de la Commission Afrique des CCEF, membre du bureau du comité Maroc, à participer à la réunion Afrique qui réunira les représentants des comités CCEF de tout le continent les 17 et 18 mars prochains, saisira peut-être l'occasion de terminer son mandat sur une note africaine et marocaine. ▀

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

15,9 Md MAD

Les recettes touristiques se sont élevées à 15,9 Md MAD au troisième trimestre 2021, un montant en hausse de 202 % par rapport à l'année précédente

L'été 2021 a été marqué par une relative embellie pour le secteur touristique, après une saison atone l'année précédente. Au mois de septembre 2021, les recettes touristiques avaient ainsi enregistré une hausse de 158 % en glissement annuel. Cela s'explique par la levée des restrictions sanitaires au début de l'été, favorisant la reprise du secteur. Selon l'Office national marocain du tourisme, le Royaume a accueilli 2,8 millions de touristes (étrangers et MRE) durant les neuf premiers mois de l'année 2021, contre 2,2 millions au cours de la même période l'année précédente. En dépit d'une nouvelle vague épidémique, le mois d'août a enregistré 7,2 Md MAD de recettes, soit le montant mensuel le plus élevé depuis l'année 2019. Cependant, ces chiffres demeurent en deçà du niveau d'activité pré-crise et les opérateurs restent confrontés à un contexte particulièrement instable. La décision récente de suspendre les liaisons aériennes avec le reste du monde affectera fortement la saison hivernale. Signe de l'accumulation de ces difficultés, le gouvernement a annoncé la reprise des aides aux salariés du secteur touristique pour la période septembre-décembre 2021, alors qu'elles avaient été interrompues au mois de juin dernier.



▀ leo.mineur@dgtrésor.gouv.fr

La Chronique économique

Actualité fiscale : le Projet de Loi de Finances 2022

Le projet de Loi de Finances 2022 (PLF 2022) se caractérise par la poursuite de la dynamique d'investissement public (87,4 Mds MAD, soit une hausse de 13,2 %) et l'accent porté sur la santé et la généralisation de la protection sociale (le budget de la santé est en hausse de 64 %) ainsi que sur l'éducation et la formation. Les dépenses publiques d'un montant de 464 Mds MAD représentent l'équivalent d'environ 43 % du PIB. Côté ressources, le PLF table sur une augmentation des recettes fiscales de 27 Mds MAD calculée sur la base d'un taux de croissance estimé à 3,2 % et d'un taux d'inflation à 1,2 %. Sur cette base, le déficit budgétaire se réduirait à 5,9 % du PIB. Les propositions d'ordre fiscal concernent notamment la suppression de la progressivité des taux du barème de l'impôt sur les sociétés (IS), la réduction du taux de l'IS

pour certaines entreprises industrielles à 27 % et du taux de cotisation minimale en matière d'IS et d'impôt sur certains revenus professionnels et agricoles à 0,45 % ainsi que la mise en place de nouvelles taxes intérieures de consommation pénalisant les produits à haute consommation énergétique. La Chambre des Représentants a adopté à la majorité le PLF 2022 en séance plénière du 13 novembre dernier. Les amendements apportés au projet du Gouvernement concernent notamment le taux de l'IS pour les entreprises industrielles et celui de la cotisation minimale ramenés respectivement à 26 % et 0,40 %. Le PLF 2022 est actuellement en cours de discussion à la Chambre des Conseillers. Il sera soumis pour approbation en séance plénière début décembre.

▀ nadia.legros@dgtrésor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

Agro-alimentaire : coopération franco-marocaine dans la formation professionnelle

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole, le ministre marocain en charge de l'agriculture a décidé de mettre en place de nouveaux cursus de formation dans le secteur de l'agroalimentaire, actuellement en fort développement. Quatre Instituts de formation des techniciens (Témara, Aïn Jemaa, Fquih Ben Salah et Sidi Hamadi) participent à l'ouverture de cette nouvelle offre de formation et ont bénéficié d'investissements importants de la part de l'Etat marocain en termes d'équipements de laboratoires et de halles de technologie. Après avoir apporté un appui pour le choix des équipements installés à Témara et Sidi Hamadi, une nouvelle étape de coopération s'ouvre avec la mise en place de partenariats entre les établissements marocains et français dispensant le même type de formation. Les responsables de quatre établissements de Bourgogne-Franche-Comté (les écoles nationales d'industrie laitière de Mamirolle et de Poligny et les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Quétigny- Plombières-lès-Dijon et de Fontaines) ainsi que le directeur de l'Etablissement public national de Mayotte ont eu l'occasion, du 21 au 28 octobre, de rencontrer leurs homologues marocains et de visiter les établissements. Un premier travail autour des partenariats possibles (échanges d'enseignants et d'étudiants, projets conjoints de recherche appliquée, etc.) a été réalisé. La visite retour des établissements français par les partenaires marocains est prévue au printemps 2022.

bertrand.wybrecht@dgtresor.gouv.fr

Relations France-Maroc

Visite au Maroc de Franck Riester, ministre chargé du commerce extérieur et de l'attractivité



M. Franck Riester, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce et de l'attractivité, et Mme Nadia Fettah Alaoui, ministre de l'économie et des finances.

© Twitter /FRiester

M. Franck Riester, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce et de l'attractivité, s'est rendu au Maroc les 22 et 23 novembre, visite organisée dans la continuité de celle qu'il avait effectuée dans le pays en octobre 2020.

Premier ministre français en déplacement au Maroc depuis la nomination, le 7 octobre dernier, du nouveau gouvernement marocain, M. Riester a rencontré Mme Nadia Fettah Alaoui, ministre de l'économie et des finances, et M. Mohcine Jazouli, ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de l'investissement, de la convergence et de l'évaluation des politiques publiques. Dans le cadre de ces deux entretiens, le ministre français a notamment salué la dynamique de réforme impulsée par le Nouveau Modèle de Développement, dont les priorités constituent également les lignes directrices du partenariat économique franco-marocain. Les discussions ont ainsi porté sur les enjeux communs à nos deux pays : la transition énergétique, la décarbonation, l'inclusion de la jeunesse et l'ouverture vers l'Afrique.

Des échanges avec le secteur privé ont également été organisés : avec le Président, le Vice-Président général et des membres de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), avec des investisseurs marocains implantés ou potentiellement intéressés par une implantation en France ainsi qu'avec la communauté d'affaires française #EquipeFranceBusiness au Maroc, en particulier les présidents des clubs sectoriels des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (Afrique, décarbonation et santé), le président de la CFCIM et le Secrétaire général de la French Tech Maroc. Enfin, M. Riester a été accueilli à la Startup Factory, installée au Technopark de Casablanca, qui accompagne des entrepreneurs innovants et des groupes publics et privés dans le domaine du digital. Dans le cadre de cette visite, le Ministre s'est également entretenu avec des entreprises invitées au dernier Sommet Afrique-France afin de maintenir la dynamique lancée le 8 octobre dernier à Montpellier.

melissa.vallee@dgtresor.gouv.fr

Affaires à suivre



►►► **Energie** : EDF et MASEN ont signé le 25 novembre un accord de coopération dans le domaine de l'hydroélectricité, à l'occasion de la visite au Maroc de Mme Valérie Levkov, Directrice Afrique, Moyen-Orient, Méditerranée orientale du groupe français. Cette signature s'inscrit dans une volonté de partage d'expertise et d'expériences dans la gestion des actifs hydroélectriques avec l'objectif de développer des synergies entre les deux groupes dans différents domaines incluant la performance des actifs, la supervision et maintenance, le management de la data, la gestion prévisionnelle de la ressource et le développement des territoires

►►► **Financement** : la Banque africaine de développement a approuvé le 24 novembre un prêt de 120 M EUR au Maroc pour mettre en œuvre le programme d'appui à l'inclusion financière, à l'entrepreneuriat et aux PME

►►► **Investissement** : la commission des investissements, présidée par le chef de gouvernement, s'est réunie le 23 novembre dernier. Dans ce cadre, 13 projets de conventions et d'avenants ont été approuvés pour un montant global de 2,09 Mds MAD, qui devraient permettre de créer plus de 5000 emplois directs et indirects. Le secteur industriel représente 54 % du montant total, suivi du secteur du commerce et de la distribution (33 %) et de la santé (13 %). Les investissements étrangers s'élèvent à 1 Md MAD, notamment dans les secteurs des puces électroniques pour les véhicules et l'industrie pharmaceutique.

Retrouvez l'actualité du Service économique sur



Indicateurs économiques et financiers

Retrouvez chaque mois dans *Conjoncture* les principaux indicateurs économiques et financiers du Maroc.

Une rubrique réalisée par la société de Bourse M.S.IN.



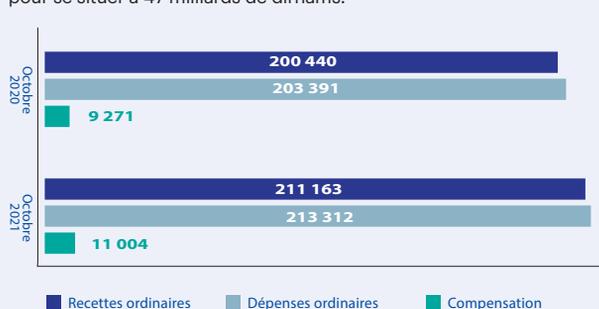
Balance commerciale

À fin octobre 2021, le déficit commercial s'alourdit de 25,5% par rapport à la même période en 2020.



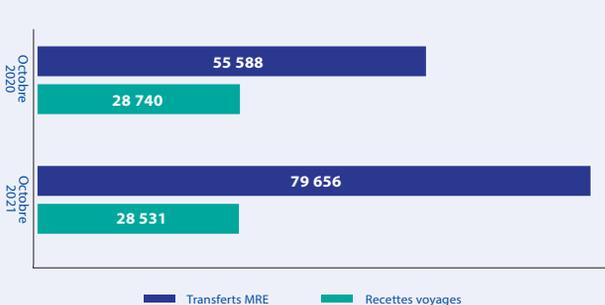
Finances publiques

À fin octobre 2021, la situation des finances publiques fait ressortir une atténuation, en glissement annuel, du déficit budgétaire de 6,6% pour se situer à 47 milliards de dirhams.



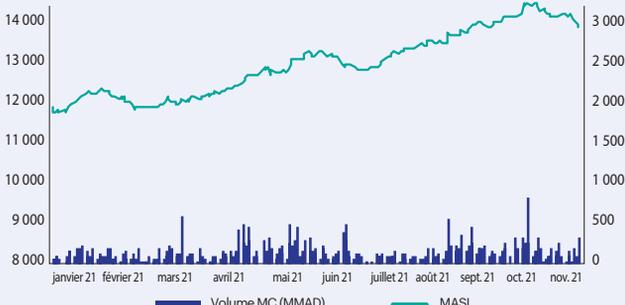
Transferts des MRE & recettes voyages

Les envois de fonds effectués par les MRE ont enregistré une hausse de 43,3% ou +24 MMDH à fin octobre 2021.



Bourse de Casablanca

Au terme du mois de novembre 2021, le MASI a enregistré une baisse de 3,5%, portant sa performance depuis le début de l'année à +15,9%.



Inflation

L'inflation s'est accélérée durant le mois d'octobre 2021, passant de 1,2% en septembre 2021 à 1,7% en octobre 2021, portant sa moyenne sur les 10 premiers mois à 1,1%.



					Var %/pts
Échanges extérieurs	Importations globales (en mdh)	oct. 20/	345 278	424 320	22,89%
	Exportations globales (en mdh)	oct. 21	215 595	260 150	20,67%
	Déficit commercial		-129 683	-164 170	26,59%
	Taux de couverture (en %)		62,4%	61,3%	-113,11 Pbs
	Transferts des MRE (en mdh)		55 588	79 656	43,30%
	Recettes voyages (en mdh)		28 740	28 531	-0,73%
Monnaie et crédit	Agrégat M3 (en mdh)	oct. 20/	1 442 107	1 545 555	7,17%
	Réserves Internationales Nettes (en mdh)	oct. 21	292 695	320 736	9,58%
	Créances nettes sur l'administration centrale (en mdh)		249 810	270 495	8,28%
	Créances sur l'économie (en mdh)		1 112 368	1 167 791	4,98%
	Dont Créances des AID (en mdh)		941 792	973 886	3,41%
	Crédit bancaire		936 657	965 676	3,10%
	Crédits immobiliers (en mdh)		280 409	288 858	3,01%
	Crédits à l'équipement (en mdh)		179 241	176 245	-1,67%
Crédits à la consommation (en mdh)		54 753	55 589	1,53%	
Prix	Indice des prix à la consommation (100=2006)	oct. 20/			
		oct. 21			
	Indice des prix à la consommation		102,5	103,6	1,07%
	Produits alimentaires		102,5	102,7	0,20%
	Produits non-alimentaires		102,4	104,2	1,76%
	Taux de change (prix vente)				
1 EURO	nov. 20/	10,9	10,5	-4,20%	
1 \$ US	déc. 21	8,9	9,2	3,55%	
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt (en %)				Pb
	(52 semaines)	déc. 20/	1,93%	1,55%	-38,0
	(2 ans)	oct. 21	2,18%	1,73%	-45,0
	(5 ans)		2,31%	2,04%	-27,0
(10 ans)		2,62%	2,38%	-24,0	
Bourse Des valeurs	MASI (en points)	déc. 20/	11 287,38	13 085,38	15,93%
	MSI20 (en points)	nov. 21	924,78	1 063,03	14,95%
Activités sectorielles					
Énergie	Energie totale appelée (GWh)	sept 20/	28 810	30 487	5,82%
	Consommation d'électricité (GWh)	sept 21	22 481	24 756	10,12%
Industrie	Exportation de l'Automobile (en MDH)	oct. 20/	58 909	66 227	12,42%
		oct. 21			
Mines	Chiffre d'affaires à l'exportation de l'OCPE (MDH)	oct 20/	41 549	61 165	47,21%
		oct 21			
Ports	Débarquements de la pêche côtière (mille tonnes)	oct. 20/	1 034	1 023	-1,06%
		oct. 21			
BTP	Vente de ciment (en milliers de tonnes)	oct. 20/	9 898	11 491	16,09%
		oct. 21			
Marché d'Automobile	Ventes automobiles au Maroc (en unités)	oct. 20/	99 165	143 967	45,18%
		oct. 21			

Revenus trimestriels des sociétés cotées

Le chiffre d'affaires global de la cote casablancaise au titre des neuf premiers mois de l'année 2021 ressort en hausse de 6,9 %. Il atteint ainsi 185,5 milliards de dirhams contre 173,6 milliards de dirhams au cours de la même période de l'année précédente, soit un chiffre d'affaires additionnel de 11,9 milliards de dirhams. Cette évolution positive intervient dans un contexte marqué par : (i) la reprise de la demande mondiale; (ii) la reprise progressive en 2021 de certains secteurs clés cotés; (iii) l'avancement de la campagne nationale de vaccination contre le Covid-19; (iv) le redressement de l'activité économique en lien avec l'assouplissement des restrictions liées à la Covid-19 et (v) la bonne campagne agricole 2020/2021.

Crédit bancaire

À fin octobre 2021, les crédits bancaires ont enregistré une croissance de 3,1 % par rapport à la même période en 2020, pour atteindre 965,7 milliards de dirhams. Cette évolution a concerné, notamment, les crédits à l'immobilier (+3,0 % ou 8,5 milliards de dirhams), les crédits de trésorerie (+9,6 % ou 20 milliards de dirhams), les crédits à la consommation (+1,5 % ou 836 millions de dirhams) alors que ceux à l'équipement ont reculé de (-1,7 % ou -1,2 milliard de dirhams).

Finances publiques

À fin octobre 2021, la situation de la finance publique fait ressortir un déficit de 47,1 milliards de dirhams contre un déficit budgétaire de 50,4 milliards de dirhams pendant la même période de l'exercice précédent. En effet, les recettes ordinaires ont enregistré une hausse de 5,3 % par rapport à la même période de l'année 2020, dont 10,1 % au titre des recettes fiscales. Cependant, les recettes non fiscales ont connu une régression de 17 %. Les dépenses ordinaires se sont quant à elles inscrites en hausse de 4,9 % par rapport à la même période de l'année 2020, en raison des augmentations respectives de 5,2 % des dépenses de biens et services, de 0,4 % des intérêts de la dette et de 18,7 % des charges de compensation. Pour leur part, les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont connu une baisse de 5 %.

Bourse de Casablanca

Au terme du mois de novembre 2021, le MASI s'est établi à 13 085,38 points, affichant une performance annuelle de +15,9 %.

Au niveau sectoriel, les plus fortes performances mensuelles ont respectivement été enregistrées par les secteurs Financement et autres activités financières (+4,7 %), Sylviculture et papier (+3,8 %) et Sociétés de portefeuille (+2,4 %). Les performances négatives du mois ont concerné, notamment, Ingénieries et biens d'équipement industriels (-17,1 %), Bâtiment et matériaux de construction (-7,7 %) et Services aux collectivités (-6,6 %).

Quant à la capitalisation boursière, elle s'est établie à 674,7 milliards de dirhams, en hausse de 15,3 % par rapport à fin 2020.

► Département Analyse & Recherches
M.S.IN société de bourse

Source : DEPF, Bank Al Maghrib



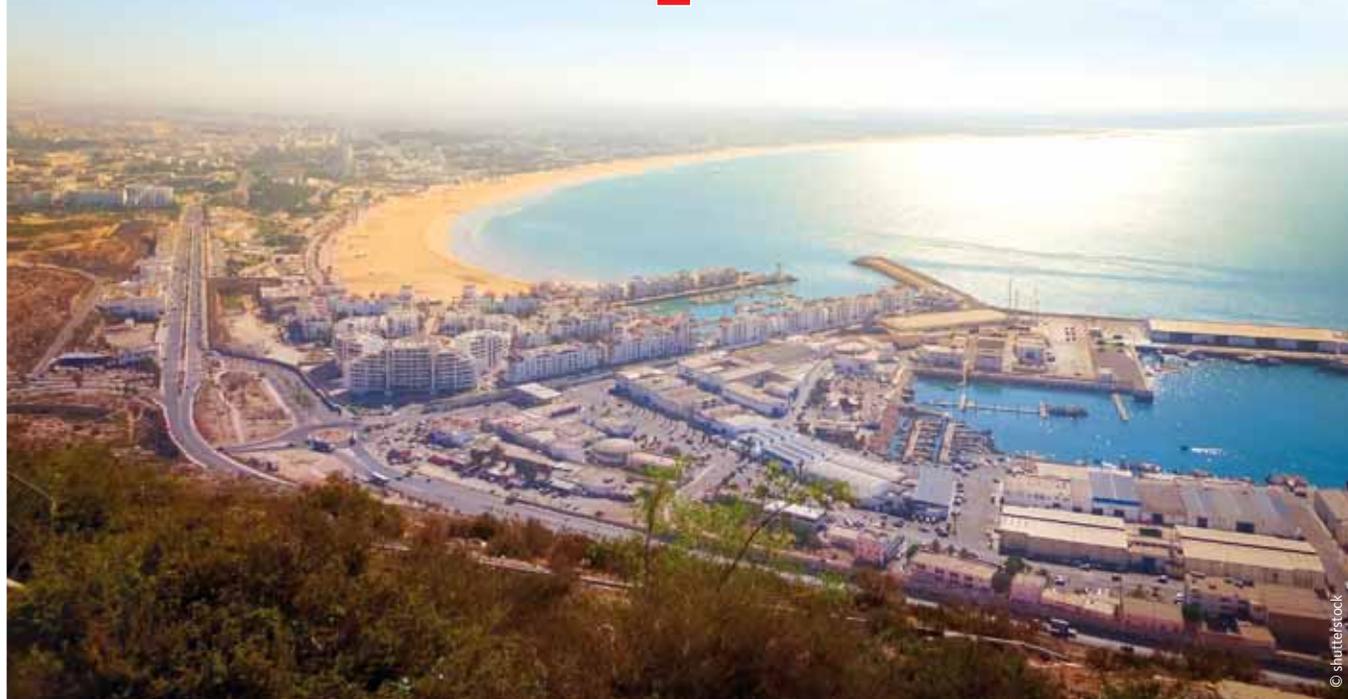
au service de la santé

Grâce aux 350 passionnés qui travaillent sans relâche au service de la santé, et à une stratégie de développement audacieuse misant sur la diversité ; les laboratoires Zenithpharma sont parvenus à se hisser parmi les acteurs incontournables de l'industrie pharmaceutique au Maroc. Depuis leur création, les laboratoires Zenithpharma ne cessent de sceller des partenariats fructueux avec les plus importantes firmes mondiales, leader dans leur domaine d'activité, mais aussi, élaborent leurs propres produits de manière à proposer aux professionnels de la santé une diversité de molécules sûres et efficaces et ce, dans plus de 12 aires thérapeutiques. Les laboratoires Zenithpharma continuent inlassablement à mettre leur expertise, leurs valeurs, et leur diversité, au service du patient et de la santé, aussi bien au Maroc qu'à l'international.

ZOOM

- 22 Le Souss-Massa multiplie les projets pour rebondir
- 26 Entretien avec Karim Achengli, Président de la région Souss-Massa
- 28 Agadir, chantier à ciel ouvert
- 30 Entretien avec Mostafa Bouderkka, Premier Vice-Président du Conseil Municipal de la ville d'Agadir
- 32 Tourisme : réinventer le marketing territorial
- 34 Interview de Marouane Abdelati, Directeur Général du Centre Régional d'Investissement d'Agadir
- 36 Rencontre avec des décideurs et chefs d'entreprises de Souss-Massa

Région Souss-Massa : se diversifier pour rebondir



La diversification économique engagée depuis plusieurs années dans le Souss-Massa permet à la région de résister, à l'heure où la pandémie de Covid-19 plonge le tourisme dans une crise qui semble sans fin. Un secteur de nouveau impacté par la suspension des vols internationaux en cette fin d'année. Pour pallier les difficultés de ce secteur clé, la région peut compter sur une agriculture forte, qui bénéficiera très prochainement de l'immense station de dessalement de Chtouka, ainsi que sur la bonne santé de la pêche maritime. Par ailleurs, le développement industriel de la région s'accélère et attire de nouveaux investisseurs dans différentes filières. Un renouveau incarné par la ville d'Agadir, dont la métamorphose annoncée pour 2024 promet d'être spectaculaire.

Dossier réalisé par Thomas Brun et coordonné par Nadia Kabbaj

Le Souss-Massa multiplie les projets pour rebondir

Dans le sillage du discours royal évoquant le Souss-Massa en 2019, de très nombreux projets ont vu le jour, métamorphosant Agadir et renforçant la diversité économique de la région. Des initiatives qui permettent d'amortir en partie la crise du Covid-19 et d'envisager un rebond en attirant de nouveaux investisseurs.



Dans son discours prononcé à l'occasion du 44^e anniversaire de la Marche Verte, en 2019, le Roi Mohammed VI avait fait part de sa grande ambition pour la région de Souss-Massa : « La région de Souss-Massa doit devenir un pôle économique reliant les parties septentrionale et méridionale du Maroc, en opérant la jonction entre Tanger au Nord et Oujda à l'Est d'une part, et Nos provinces sahariennes d'autre part. Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la régionalisation avancée, pensée dans l'esprit d'une répartition équitable des richesses entre les Régions du Royaume ». Rappelant que « Agadir se trouve quasiment à équidistance de Tanger et des Provinces sahariennes », Sa Majesté ajoutait qu'« il est inconcevable qu'en dépit de la

centralité géographique de la Région d'Agadir, en dépit de ses ressources, de ses potentialités, certaines infrastructures de base s'arrêtent à la hauteur de Marrakech ».

Des projets urbains dans le sillage du discours royal

Le discours a galvanisé la population et les acteurs locaux, d'autant plus qu'il a été accompagné par de nombreuses initiatives régionales. Parmi elles, le Programme de Développement urbain (PDU) d'Agadir et ses 94 projets a pour objectif de transformer la métropole afin de la rendre plus attractive. Cet ambitieux plan s'articule autour de six axes : réalisation d'une première ligne de bus à haut niveau de service (BHNS), renforcement des infrastructures et décongestionnement de la ville,

aménagement urbain de la zone touristique et renforcement de son attractivité, préservation de l'environnement et aménagement des espaces verts, promotion culturelle et mise en valeur du patrimoine et des lieux de culte, et, enfin, renforcement des équipements sociaux de base. Lancé début 2020, le PDU devrait s'achever en 2024 et ainsi offrir de nouvelles perspectives à une ville en perte de vitesse depuis plusieurs années, selon Mostafa Boudarka, Premier Vice-Président du Conseil Municipal (lire l'entretien).

Relancer un tourisme en berne

Plus généralement, c'est tout le Souss-Massa qui attend le renouveau d'Agadir, locomotive économique de la région. Une attente qui s'est même renforcée depuis le début de la pandémie de Covid-19, car le tourisme, secteur incontournable, est profondément touché par la crise. Par exemple, en août 2021, Agadir a accueilli 92 879 touristes, contre 87 885 en 2020, mais bien loin des 152 878 d'août 2019.

Et, aujourd'hui, à l'heure où le Maroc suspend de nouveau l'ensemble des vols internationaux à destination du Royaume, les professionnels craignent l'arrêt de leur activité, après une légère éclaircie cet été. Le Conseil régional Souss-Massa cherche des solutions immédiates (lire l'entretien avec son président ci-après), mais le bilan des deux dernières années risque d'être très lourd et, malgré l'absence de visibilité, il faut penser à l'après-Covid-19.

En ce sens, Agadir veut se réinventer en améliorant et en élargissant son offre touristique pour attirer plus de voyageurs internationaux, mais aussi nationaux (voir article sur le marketing territorial). En 2019, les touristes en provenance de l'étranger représentaient 65 % des voyageurs, contre 35 % de « nationaux », selon le Haut-Commissariat au Plan. Depuis, la crise démontre que la région ne doit pas compter uniquement sur les étrangers, ou les MRE, mais attirer également les habitants du Royaume. Actuellement, ces derniers privilégient souvent d'autres destinations, telles que Marrakech, mais ils pourraient retrouver le chemin du Souss-Massa à la faveur d'offres familiales adaptées et d'un accès facilité au transport aérien.

Dessaler l'eau de mer pour l'agriculture

L'agriculture, autre pilier économique de la région, tient également son grand projet. D'ici quelques semaines, la plus grande station de dessalement d'eau de mer en Afrique devrait être inaugurée à Chtouka (lire encadré). Ce chantier pharaonique, d'un budget de 4,4 milliards de dirhams, permettra à la fois d'alimenter en eau potable le Grand Agadir et d'irriguer 15 000 ha de primeurs, exploités par 1300 agriculteurs dans la plaine de Chtouka.

La plus grande station de dessalement d'eau de mer en Afrique, d'un budget de 4,4 milliards de dirhams, permettra à la fois d'alimenter en eau potable le Grand Agadir et d'irriguer 15 000 hectares.

Lancé dans le cadre du Plan Maroc Vert et mis en œuvre au sein de la nouvelle stratégie Génération Green du ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, ce projet est une réponse d'envergure à la problématique du stress hydrique qui fragilise l'activité agricole de cette région régulièrement touchée par des périodes de sécheresse.

En outre, le nouveau plan régional agricole, présenté en avril dernier, intègre 233 projets, pour un montant global de 32 milliards de dirhams, au profit de 300 000 agriculteurs. Ainsi, le Souss-Massa devrait renforcer sa place de première zone de production de fruits et légumes au Maroc et soutenir considérablement ses autres filières, dans un secteur qui représente environ 15 % du PIB régional.

La pêche ne connaît pas la crise

Selon Oxford Business Group (OBG) et le CRI, qui ont publié un rapport sur la région en juillet 2021, « après l'agriculture et le tourisme, le secteur de la pêche est le troisième contributeur économique le plus important de la région, représentant 3,9 % du PIB régional ». Toujours d'après OBG, dans ce secteur « en 2019, le Souss-Massa a contribué à plus de 30 % de la valeur ajoutée nationale et a représenté 3,3 % du marché mondial de la pêche ».

Depuis, la pandémie n'a pas significativement touché ce domaine : en avril 2020, l'Association marocaine des armateurs industriels de la pêche pélagique annonçait qu'elle maintenait sa pleine capacité de production pendant la période de confinement, sauvegardant ainsi l'ensemble des emplois. Selon le rapport d'OBG, « l'industrie de la pêche et de la conserverie a fait preuve de force et de résilience depuis 2020, et sera une source essentielle de croissance économique dans les années à venir ». Une tendance importante, car, en raison du déclin des ressources halieutiques depuis plusieurs années, il est indispensable de créer plus d'emplois en aval de la filière.

En effet, pour l'agriculture comme pour la pêche, l'industrie agroalimentaire constitue un débouché incontournable pour valoriser les produits et renforcer le développement économique de la région.

Les succès du Plan d'Accélération Industrielle

Lancé par le Roi Mohammed VI en janvier 2018, le déploiement régional du Plan d'Accélération Industrielle (PAI) a engendré une très grande dynamique d'investissement, selon Karim Achengli, Président de la Région Souss-Massa. 250 projets industriels sont en cours de réalisation, pour un investissement total de 9,9 milliards de dirhams. >>>>

»»» Ainsi, le PAI a permis de créer plus de 33 000 emplois directs, dépassant largement l'objectif initial de 24 000. Ces créations concernent des secteurs historiques vecteurs de croissance, comme la construction navale, l'agro-industrie et la chimie, mais également des secteurs émergents, leviers d'accélération industrielle, tels que l'automobile, le cuir, les matériaux de construction, la plasturgie ou encore l'offshoring.

D'après le rapport d'OBG, « au niveau national, la région de Souss-Massa contribue de 2,39 % aux exportations industrielles, de 4,62 % à la production industrielle et de 3,56 % à la valeur ajoutée du secteur ». Des chiffres qui devraient sensiblement augmenter dans les prochaines années grâce aux nombreux projets ainsi qu'à la stratégie de diversification industrielle.

Un cadre toujours plus favorable

Pour attirer de nouveaux investisseurs, la région enrichit et diversifie son offre de foncier industriel, avec par exemple le parc halieutique Haliopolis, l'agropole Souss Massa, la zone d'accélération industrielle (zone franche), ou encore le nouveau parc industriel de Drarga. En outre, d'anciennes zones industrielles, telles que Tassila, Ouled Teïma et Tiznit, sont en cours de réhabilitation pour offrir toujours plus de solutions aux nouvelles entreprises. Ainsi, l'ensemble des préfectures et provinces de la région en sont pourvues, jusqu'à celle de Tata, la plus reculée.

Par ailleurs, de nouveaux sites sont prévus ou sont en cours de construction. La plateforme zonesindustriellessoussmassa.ma, mise en place par le CRI, permet aux investisseurs et porteurs de projets de trouver les lots de terrain industriel les plus adaptés à leur activité.

Enfin, la région Souss-Massa a également développé différentes infrastructures pour encourager l'installation des entreprises. Parmi elles, la Cité de l'innovation, inaugurée début 2020, a notamment pour objectif de rapprocher le monde de l'entreprise et les structures de recherche et développement tout en favorisant l'entrepreneuriat et la création de startups innovantes. De même, le Technopark d'Agadir, qui vient d'être lancé, peut accueillir et accompagner une centaine de PME et startups dans ses locaux. Fort de ses nouveaux équipements, le Souss-Massa se positionne désormais aussi sur le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC).

La logistique devra suivre

Si l'ensemble des filières évoquées semble plus que jamais en mesure d'attirer de nombreux investisseurs, la plupart ont besoin d'une mise à niveau de la région sur le plan du transport et de la logistique.

Pour attirer de nouveaux investisseurs, la région enrichit et diversifie son offre de foncier industriel.

Cette problématique, déjà présente dans le discours royal de 2019, mobilise à la fois les acteurs publics et privés. Le rapport d'Oxford Business Group rappelle que l'autoroute Tiznit - Dakhla, qui reliera le Souss-Massa aux régions du Sud, pour un coût d'un milliard de dollars, est une composante importante de la stratégie d'industrialisation de la région : « le projet devrait réduire le temps et le coût des transports, améliorer la fluidité du trafic et faciliter la circulation des marchandises entre les villes du sud du Royaume et les grands centres de production et de distribution situés plus loin ». De plus, c'est également une étape indispensable pour connecter le Maroc à l'Afrique subsaharienne.

« La logistique est l'un des secteurs les plus importants pour le redressement post-pandémie à l'échelle du pays, ainsi qu'une source de croissance et d'opportunités économiques pour la région Souss-Massa », poursuit le rapport. En ce sens, pour attirer de nouveaux acteurs du secteur, les pouvoirs publics devront aussi faire évoluer la stratégie portuaire d'Agadir et assainir un marché où l'informel est encore majoritaire (lire l'entretien avec Abdeslam Ibn Jawhar, directeur général de Anas Transport).

Ainsi, la bonne intégration de ces nombreux enjeux devrait permettre à la région Souss-Massa de réussir le pari de la diversité économique, tout en cherchant à développer l'ensemble de ses territoires pour rebondir après la crise. *

► Thomas Brun

Station de dessalement de Chtouka-Aït Baha

Fruit d'un partenariat public-privé, la station de dessalement de Chtouka-Aït Baha vise à alimenter en eau potable le Grand Agadir et à irriguer 15 000 ha, soit 1 300 exploitations agricoles. Selon le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, « les composantes techniques du projet reposent sur deux prises en mer et deux conduites d'amenée de 1 100 ml de longueur chacune, un émissaire de rejet de 700 ml de longueur, et une station de dessalement en plus des infrastructures d'irrigation (réservoirs de stockage d'eau d'irrigation et de l'eau potable, 5 stations de pompage, adducteur principal de 18,4 km, réseau de distribution sur 480 km) ».

D'un coût global de 4,41 milliards de dirhams, la station produira dans un premier temps 275 000 m³/jour, à raison d'un débit de 150 000 m³/jour d'eau potable et d'un débit de 125 000 m³/jour d'eau d'irrigation. Ses installations permettront à terme de disposer d'une capacité totale de 400 000 m³/jour qui devrait être partagée équitablement entre l'agriculture et l'eau potable.



DÉVELOPPEZ VOTRE BUSINESS DANS UN ESPACE DE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE À PARTIR DE 5 DHS/M²/MOIS

- Offre locative adaptée à votre besoin (terrains et bâtiments industriels)
- Parc sécurisé disposant de services de proximité (restauration et commerce)
- Disponibilité immédiate
- Projet certifié **HQE**[®]
AMENAGEMENT



« La région fait de nombreux efforts pour améliorer son attractivité »

Entretien avec Karim Achengli,
Président de la région Souss-Massa



Conjoncture: Près de deux ans après le début de la crise liée au Covid-19, comment va la région Souss-Massa ?

Karim Achengli : Comme beaucoup de pays, le Royaume a été fortement impacté par la pandémie. Personne ne pouvait s'y attendre, et nous avons été touchés de plein fouet. Mais nous pouvons nous estimer heureux de la bonne gestion qui en a été faite au Maroc. Sur les plans économique et financier, nous nous en sortons plutôt bien !

Ceci étant dit, au niveau régional, la situation est plus compliquée. Notre région repose sur trois piliers, que sont l'agriculture, la pêche et le tourisme, et ce dernier a été très fortement touché par la crise. Les deux autres piliers ont permis de limiter les dégâts économiques, mais le contexte reste difficile, avec beaucoup d'hôtels et de restaurants qui ont notamment fermé.

Justement, aujourd'hui encore, la pandémie se poursuit à travers le monde : comment soutenir le secteur touristique, impacté notamment par la suspension de certains vols internationaux ?

Le tourisme international est effectivement le moteur du secteur et une légère reprise avait été constatée cet été, jusqu'à l'arrivée des variants. Depuis, c'est le retour de nombreuses restrictions pour les voyages internationaux. Ce qui est légitime.

Aujourd'hui, la situation reste complexe pour beaucoup de pays, avec une forte remontée des cas, et nous cherchons des solutions pour pallier ces difficultés. Par exemple, nous négocions avec les autorités pour pouvoir autoriser des vols charters en provenance de ces pays et faire ainsi venir des touristes : il ne s'agirait pas de vols commerciaux classiques, mais de vols spéciaux, avec des passagers bien identifiés, testés et suivis tout au long de leur séjour pour prévenir et gérer toute contamination.

Le potentiel touristique de notre région est exceptionnel, avec par exemple la sublime baie de Taghazout, et nous devons tout faire pour soutenir l'ensemble des entreprises du secteur.

Durant cette période, il a souvent été question d'encourager le tourisme interne pour compenser l'absence des touristes étrangers : cette approche est-elle efficace et comment la développer ?

Le tourisme national a pris quelque peu le relais, mais ce n'est pas suffisant. Actuellement, nous ne sommes pas compétitifs pour attirer ce public, en raison des prix élevés. De plus, ce marché concerne essentiellement les vacances scolaires, donc des périodes d'activité ponctuelles pour nous.

Là encore, notre région veut progresser et redevenir une destination privilégiée pour les Marocains. Pour cela, nous devons développer notre offre d'animations touristiques : loisir, culture, sport, etc. La région dispose d'un riche patrimoine que nous devons valoriser. Il y a par exemple 180 km de baies à exploiter pour attirer les touristes ! Par ailleurs, nous travaillons également avec les tour-opérateurs pour proposer des tarifs spéciaux aux familles marocaines, tout en proposant des solutions aériennes pour venir plus facilement. Ce sont là des clés indispensables pour devenir plus compétitifs.

Vous avez également évoqué les secteurs de l'agriculture et de la pêche dans la région : quelles sont leurs perspectives ?

L'agriculture se porte bien et son seul frein, jusqu'à présent, était la problématique du stress hydrique. Cette difficulté est en passe d'être contournée grâce à la mise en place de la nouvelle station de dessalement d'eau de mer. Elle est déjà opérationnelle et son eau est de très bonne qualité. Cela va permettre de sauver toute la filière agricole.

La pêche se porte également très bien : notre région dispose de larges richesses halieutiques et l'activité est restée importante depuis le début de la crise.

Pour aller plus loin, il faut valoriser et transformer nos produits en encourageant notamment l'industrie agroalimentaire. C'est un levier important pour la région, car cela crée de l'emploi et de la valeur. Pour l'agriculture comme pour la pêche, les produits marocains sont très demandés et nous devons encore innover pour renforcer cette tendance.

Concernant l'industrie, de nombreuses initiatives ont été lancées ces dernières années, comme le Plan d'Accélération Industrielle (PAI) et notamment la convention relative à la déclinaison de l'écosystème automobile dans la région Souss-Massa : où en est-on ?

Le PAI, qui avait commencé par notre région, est un vrai succès. Il nous a apporté beaucoup de souffle. Ainsi, le Fonds de Développement Industriel et Agricole a permis de subventionner de nombreux projets et la région a pleinement bénéficié de ce plan. Cela a complètement redynamisé notre chaîne industrielle, après des années de stagnation.

En ce qui concerne l'écosystème automobile, la région a bien avancé, mais elle est pour le moment freinée par le port d'Agadir, qui n'est pas suffisant pour les grands acteurs du secteur. Au-delà de la zone franche, qui comporte de nombreux atouts, nous devons encore faire progresser la logistique pour être totalement au niveau. Et cela passera sans doute par l'agrandissement du port.

Par ailleurs, la région fait de nombreux efforts pour améliorer son attractivité. C'est notamment le cas dans la formation professionnelle avec, par exemple, la prochaine ouverture de la Cité des Métiers et des Compétences de Souss-Massa. Nous pouvons également évoquer notre Cité de l'Innovation, qui est une référence pour contribuer à la recherche et développement des entreprises, ou encore le Technopark d'Agadir, qui peut accueillir 100 startups.

La région Souss-Massa est marquée par les disparités entre les villes, mais aussi les zones plus rurales : comment remédier à cette situation ?

D'une part, nous accompagnons le programme du Ministère de l'Intérieur contre les disparités régionales, avec son fonds de développement rural. Ainsi, les infrastructures et les équipements sont de plus en plus présents sur l'ensemble du territoire et l'accès des populations aux services essentiels (eau, assainissement, électricité, santé, éducation, etc.) s'améliore considérablement, y compris dans les provinces les plus reculées.



« La région fait de nombreux efforts pour améliorer son attractivité. C'est notamment le cas dans la formation professionnelle avec, par exemple, la prochaine ouverture de la Cité des Métiers et des Compétences de Souss-Massa. »

D'autre part, d'un point de vue économique, nous favorisons l'installation des entreprises dans les différentes préfectures et provinces, avec le développement de nouvelles zones industrielles à Taroudant, Tiznit ou encore à Chtouka Ait Baha. Des cimenteries tels que Lafarge ou Ciments du Maroc sont par exemple présents ici. De même, la remise à niveau du petit aéroport de Tata devrait permettre d'attirer de nouveaux investisseurs dans cette province, qui est la plus reculée de la région.

Votre équipe vient d'être élue à la tête de la région : quelle est votre ambition pour les prochaines années ?

Notre objectif est de soutenir l'économie de la région. Les dernières années ont surtout permis de faire du social et nous souhaitons à présent donner une plus grande impulsion économique pour créer plus de valeur et renforcer notre développement socio-économique.

Il y a deux ans, Sa Majesté a rappelé qu'Agadir et sa région sont au centre du Royaume et que leur développement devait être à la hauteur. C'est une grande responsabilité pour nous, il faut mériter cette place, et nous avons donc beaucoup de travail à mener en équipe ! *

► Propos recueillis par Thomas Brun



Agadir, chantier à ciel ouvert

Depuis 2 ans, Agadir multiplie les chantiers à un rythme effréné pour réaliser les 94 projets du Programme de développement urbain 2020-2024. Reflet de la vision royale pour le Souss-Massa, cette ambitieuse initiative de 6 milliards de dirhams concerne tous les domaines de la ville.



60 ans après le séisme dévastateur du 29 février 1960, le roi Mohammed VI a lancé, début 2020, un ambitieux chantier pour la capitale du Souss-Massa : le Programme de développement urbain d'Agadir (PDU) 2020-2024. En mobilisant plus de 6 milliards de dirhams, dans le cadre de 94 projets, ce plan a pour objectif d'ériger la métropole en pôle économique compétitif et attractif, capable de relever le défi de la régionalisation avancée et de conforter son rayonnement national et international. Dès le lendemain de son annonce, les acteurs locaux ont démarré sa mise en œuvre, en lançant plusieurs dizaines de projets. Ainsi, depuis 2 ans, les chantiers, organisés autour de 6 grands axes thématiques, se multiplient dans la ville.

Une ligne de bus à haut niveau de service

Le 1^{er} axe du programme concerne la réalisation d'une première ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) - des véhicules articulés qui disposent d'une voie réservée et optimisée pour garantir leur temps de trajet. D'une longueur de 15,5 km, Amalway Agadir Trambus reliera le port au quartier de Tikiouine et aux zones industrielles avoisinantes. Avec 35 stations, la ligne desservira entre autres le quartier administratif de la ville, Souk El Had, le complexe universitaire Ibn Zohr et la zone industrielle de Tassila. Cet immense chantier, qui a débuté en mars 2021, devrait s'achever en 2023, avec la mise en service d'une trentaine de BHNS.

Renforcer les infrastructures

Le 2^e axe concerne le renforcement des infrastructures et le décongestionnement de la ville. Il porte notamment sur la réalisation d'une première tranche de la voie de contournement nord-est, d'une longueur de près de 25 km, reliant l'aéroport d'Agadir Al-Massira au port commercial. De même, le PDU prévoit la réhabilitation et l'extension de l'axe routier est-ouest, la mise à niveau du réseau routier urbain, l'aménagement des principales avenues, la construction de deux parkings souterrains au parc Al Inbiaât et à Souk Al, ainsi que le renforcement du réseau d'éclairage public sans oublier l'installation d'un réseau de vidéosurveillance. Là encore, ces nombreux projets sont en cours de réalisation et font de la métropole un véritable chantier à ciel ouvert !

Améliorer la zone touristique

Espéré depuis de nombreuses années, l'aménagement urbain de la zone touristique fait l'objet du 3^e axe du programme dont l'objectif est de renforcer l'attractivité d'Agadir. Ainsi, la réhabilitation de la corniche, qui débutera prochainement, sera accompagnée de nouveaux équipements publics, tels que le musée Timitar (dédié à la culture amazighe) ou un bureau d'information touristique.



Plus généralement, la zone côtière sera rénovée. Ce chantier inclut notamment la réhabilitation du parc de « La vallée des oiseaux » ainsi que la création de quatre circuits thématiques pour les touristes : commercial, ludique, culturel et sportif.

Préserver l'environnement

La préservation de l'environnement et l'aménagement des espaces verts sont au cœur du 4^e axe du PDU. En novembre 2021, la construction du parc Al Inbiâat, sur 25 ha, a commencé, en attendant celle du parc de Tikiouine, sur 28 ha. De même, il est prévu la restructuration du parc Ibn Zaidoun et du jardin d'Olhaou, ainsi que la réhabilitation de plusieurs jardins et places publiques de la ville. À noter qu'il est prévu d'arroser l'ensemble des espaces verts et des golfs avec des eaux usées traitées, conformément aux Hautes Orientations Royales concernant la valorisation des eaux usées et la préservation des ressources hydriques.

Promouvoir la culture

5^e axe du programme, la promotion culturelle et la mise en valeur du patrimoine et des lieux de culte concernent eux aussi de très nombreux projets. Au niveau du patrimoine, il s'agit principalement de rénover la Casbah d'Agadir Oufella, de créer un musée du patrimoine amazigh et de réaménager l'ancien siège de Bank Al-Maghrib en vue de le reconverter, dès 2022, en musée retraçant l'histoire de la reconstruction de la ville. Sur le plan culturel, le PDU prévoit essentiellement la création d'une médiathèque et d'un centre des archives, la construction d'un grand théâtre, la mise en place d'un centre culturel au quartier

Très ambitieux, le Plan de Développement Urbain d'Agadir prévoit la réhabilitation et la construction de nombreuses infrastructures.

Founty, ainsi que la réalisation et l'équipement d'un centre d'épanouissement culturel et artistique. Enfin, en ce qui concerne les lieux de culte, le plan intègre la construction d'un complexe religieux, administratif et culturel au quartier Founty et d'une mosquée à Hay Essalam.

Renforcer les équipements sociaux

Dernier axe du PDU, le renforcement des équipements sociaux de base est également très attendu. Son objectif est de mettre à niveau les quartiers les moins développés et d'améliorer le cadre de vie des citoyens. En ce sens, vingt terrains de proximité, avec des espaces de loisirs et des terrains de sports, ont déjà été aménagés dès la première année. D'autres projets ont aussi été lancés dans plusieurs quartiers, comme la construction de quatre piscines, de huit établissements scolaires et de quatre centres sociosportifs et socioculturels. Par ailleurs, le 6^e axe du PDU prévoit également des équipements médicaux, tels qu'un centre de diagnostic de la tuberculose et des maladies respiratoires, une clinique de jour et un hôpital psychiatrique. Si la ville réussit l'exploit de réaliser et financer ces 94 projets d'ici 2024, nul doute qu'Agadir sera métamorphosée et parfaitement armée pour relever de grands défis économiques, au même titre que Casablanca, Rabat ou Tanger aujourd'hui. De plus, avec l'arrivée de la LGV dans la métropole, qui pourrait se concrétiser d'ici 2040, la capitale du Souss-Massa prendra véritablement une envergure continentale. *

► Thomas Brun

« Nous voulons qu'Agadir retrouve son lustre d'antan »

Entretien avec Mostafa Boudarka, Premier Vice-Président du Conseil Municipal de la ville d'Agadir



Conjoncture: À la suite des dernières élections, le nouveau maire d'Agadir, Aziz Akhannouch, est également chef du Gouvernement : comment allez-vous vous organiser ?

Mostafa Boudarka : Nous sommes une équipe très complémentaire et nous travaillons en étroite collaboration avec le Président du Conseil Municipal. Après un premier mois très chargé pour lui, suite aux élections, nous avons trouvé un bon équilibre et nous constatons sa très grande implication à Agadir, où il vient très souvent. Nous considérons que c'est une aubaine pour la ville d'avoir le Premier Ministre comme maire.

Quelques semaines après votre élection, quel regard portez-vous sur la ville d'Agadir et sa région ?

Agadir est une ville qui va très mal et c'est d'ailleurs ce constat qui nous a amenés à nous présenter à ces élections. La ville manque d'infrastructures et le taux de chômage est élevé. En 2013, Agadir était le 2^e pôle économique du Maroc, alors qu'aujourd'hui nous sommes derrière les régions de Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceima, qui représentent 58 % du PIB ! Nous ne sommes plus au niveau. Agadir est devenue une ville touristique sans touristes, notamment parce que l'aéroport n'est pas assez desservi. Même le secteur de la pêche est en déclin, tandis que l'agriculture souffre toujours du manque d'eau. Le problème est que la région d'Agadir ne s'est pas assez développée dans ces différents secteurs. Nous avons beaucoup de retard.

Depuis deux ans, la pandémie de Covid-19 a durement touché le tourisme : comment rebondir ?

Le tourisme international est très impacté par la crise, encore aujourd'hui, tandis que le tourisme national permet de surnager un peu. Nous sommes dans une période d'incertitude, car les marchés émetteurs connaissent une reprise de l'épidémie et nous ne savons pas comment cela évoluera dans les prochaines semaines et les prochains mois.

En attendant, nous ne restons pas les bras croisés et nous cherchons à améliorer la ville pour attirer toujours plus de monde. Il y a notamment le Plan de Développement Urbain (PDU), initié par Sa Majesté, qui va métamorphoser Agadir : les nombreux chantiers avancent rapidement et de nouveaux vont être lancés, par exemple au niveau de la corniche dans quelques semaines ou celui du futur téléphérique. Nous voulons aussi développer l'offre culturelle, avec de nouveaux musées, de nouveaux festivals et un nouveau cinéma notamment. L'objectif est de compléter

l'offre balnéaire (qui s'enrichit également avec l'amélioration des plages du nord et du sud) avec d'autres animations dans la ville. Enfin, nous pouvons aussi citer la construction du palais des congrès, qui sera un atout pour le tourisme d'affaires.

En dehors du tourisme, quels sont les projets qui devraient porter le développement d'Agadir dans les prochaines années ?

Auparavant, Agadir attirait les investisseurs et créait des emplois. Il faut donc retrouver cette dynamique en favorisant la relance. Nous sommes dans une logique de développement pour attirer des entreprises nationales et internationales. Plusieurs programmes ont été signés devant Sa Majesté ces dernières années et il faut les réussir. Le PDU prévoit, par exemple, la création de nouveaux quartiers industriels qui devraient attirer des investisseurs.

De plus, nous voulons faire d'Agadir la ville des jeunes, en améliorant la qualité de l'enseignement. Nous avons actuellement 140 000 étudiants à l'université et nous voulons leur offrir de meilleurs diplômes pour s'insérer plus facilement dans le monde du travail. C'est également dans ce cadre que nous allons ouvrir un institut de formation de 20 hectares, qui permettra, entre autres, de favoriser la déclinaison de l'écosystème automobile au sein de notre région.

Et qu'en est-il de l'agriculture et de la pêche ?

L'agriculture est un pilier de la région qui va bénéficier de la nouvelle station de dessalement de l'eau de mer d'ici quelques semaines. Cela va résoudre un grand problème, puisqu'en plus de l'eau potable pour les populations, elle offrira également de l'eau pour l'irrigation du Souss-Massa. L'agriculture et la pêche vont aussi permettre de développer l'industrie agroalimentaire, qui concerne de nombreux projets dans les nouveaux quartiers industriels d'Agadir.

Plus globalement, quelle est votre ambition pour Agadir ?

Nous voulons qu'Agadir retrouve son lustre d'antan : une ville dynamique qui attire des gens de tout le Maroc, mais aussi du monde entier. Elle doit retrouver sa place nationale, complémentaire des autres grandes villes du Royaume, avec son climat, sa culture et son environnement naturel. Nous sommes tournés vers l'avenir, avec des projets ambitieux tels que la future LGV, annoncée par Sa Majesté, qui viendront renforcer la place d'Agadir comme porte vers l'Afrique. *

► Propos recueillis par Thomas Brun



Formations en double diplomation
Bac+3 et Bac+5



L'EXCELLENCE
D'UN PARCOURS,
L'ASSURANCE
D'UN AVENIR

05 22 35 53 53
www.esac.ma



Ecole Supérieure des Affaires
de Casablanca

— Depuis 1988 —

Une école de la



INSCRIPTION & RENSEIGNEMENTS
Campus Casablanca :
Bd Tarik El Ouahda - Aïn Sebaâ
esac@cfcim.org

Tourisme : réinventer le marketing territorial

Dans la région Souss-Massa, les difficultés du tourisme ont débuté bien avant la pandémie de Covid-19. Focalisé principalement sur le balnéaire, le secteur subit la concurrence internationale et néglige les autres atouts de la région. Pourtant des opportunités existent.



P principale victime de la pandémie de Covid-19, qui risque de se prolonger bien au-delà de 2021, le secteur touristique doit trouver de nouvelles solutions pour s'adapter et survivre en attendant des jours meilleurs. Pour le professeur Hassan Faouzi, géographe et sociologue à l'Université Internationale d'Agadir, « cette crise est l'occasion d'entamer la transformation du marketing territorial d'Agadir et sa région, en se diversifiant et en intégrant les nouveaux enjeux ».

« On s'ennuie à Agadir ! »

Car, selon lui, la problématique n'est pas nouvelle

et remonte à bien avant 2020 : « le problème est qu'on a principalement développé l'offre balnéaire, alors que la région n'est pas forcément au niveau de la concurrence internationale, et qu'on s'ennuie à Agadir ! » Ce constat est partagé par bien des touristes, qui tendent à désertir la destination pour se tourner vers des sites plus animés, au Maroc ou ailleurs. C'est aussi l'avis de Mostafa Bouderkha, le nouveau Vice-Président du Conseil Municipal d'Agadir. Selon lui, il faut non seulement renforcer l'offre balnéaire, en améliorant les plages au nord et au sud, mais surtout développer les animations dans la ville, avec des musées, des festivals, des cinémas... (lire l'entretien).

Diversifier l'offre touristique régionale

Une autre solution pour améliorer l'offre touristique est de s'appuyer sur l'arrière-pays en diversifiant les activités proposées. Pour Hassan Faouzi, cette approche est indispensable : « il existe un patrimoine exceptionnel dans la région Souss-Massa et il faut le valoriser pour attirer d'autres types de touristes : histoire, culture, nature – avec par exemple les arganeraies, la gastronomie (avec les sucreries de la province de Taroudant...) et pourquoi pas le tourisme hydraulique, comme cela se fait notamment en Espagne ! » Cette stratégie de diversification pourrait également produire des résultats sur le tourisme intérieur, souvent délaissé par les acteurs.

« À chaque crise, on pense aux touristes nationaux, comme une roue de secours, et le reste du temps on les oublie ! C'est une grave erreur, car il s'agit d'un potentiel très important qui est pourtant négligé, contrairement à d'autres pays comme la France, où on l'encourage avec succès », regrette le sociologue. Une problématique dont est conscient Karim Achengli, président de la région, pour qui les prix pratiqués sont souvent trop élevés pour attirer plus de touristes nationaux (lire l'entretien). En 2020, lors du déconfinement progressif, plusieurs initiatives avaient été annoncées par les professionnels pour encourager les familles marocaines à voyager dans le pays, mais rares ont été les actes sur le terrain.

Impliquer tous les acteurs dans la démarche

D'après Hassan Faouzi, les difficultés du tourisme régional s'expliquent essentiellement par « une mauvaise gouvernance et un manque de concertation avec les acteurs, depuis de nombreuses années. Il faut absolument réunir l'ensemble de l'écosystème pour réfléchir : les autorités publiques, les collectivités locales, les professionnels, les partenaires, et bien sûr les universitaires qui travaillent sur la question ». L'objectif, selon lui, est de « mobiliser l'intelligence collective pour faire émerger de nouvelles approches adaptées à la région : c'est le cœur du marketing territorial de demain ! »

Ainsi, de nouveaux arguments pourront être élaborés pour convaincre les voyageurs, grâce à une compréhension plus fine de leurs attentes, et aussi pour réajuster le positionnement de la région. Pour plusieurs mois encore, il s'agira probablement d'insister sur la sécurité sanitaire et de rassurer sur les dispositifs anti-Covid. « Pourquoi ne pas concevoir un label "Clean & Safe" comme l'a fait le Portugal ? », s'interroge encore le chercheur. En mars prochain, l'Université Internationale d'Agadir organisera la 5e édition de son colloque international portant sur le thème : « Tourisme post-Covid : mort ou résilience ? » L'occasion, peut-être, de réunir les acteurs locaux ? *

► Thomas Brun

Présentez-nous la délégation d'Agadir : quels sont ses spécificités, les secteurs d'activités les plus représentés, le profil de ses adhérents... ?

La délégation d'Agadir est très dynamique. Elle est principalement portée par les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, la pêche, le commerce et la logistique. La crise du Covid-19 a fortement impacté les activités touristiques, essentielles dans la région.

Le profil des entreprises adhérentes sont variés et vont de la TPME à la grande entreprise et il s'agit souvent de structures familiales. Par ailleurs, de nombreuses entreprises ont leur siège à Casablanca ou à Rabat et nous sommes ainsi le relais de ces adhérents en région.

Selon vous, quels sont les principaux enjeux et besoins des entreprises de la région ?

Les entreprises de la région ont besoin d'avoir accès aux marchés nationaux et internationaux. La région a pour sa part besoin d'investisseurs, notamment dans l'industrie, pour redynamiser l'ensemble de son économie. Le PAI de la région prévoit de nombreuses nouvelles activités (automobile, aqua-



3 questions à Franck Guillet, Délégué Régional de la CFCIM à Agadir

culture...) qui vont permettre de créer de nombreux emplois et faciliter l'émergence de nouveaux écosystèmes. Le désenclavement d'Agadir a commencé et nous l'accompagnons notamment à travers des événements réunissant des adhérents et des acteurs de différentes régions.

Quels sont les projets en cours au niveau de la délégation d'Agadir ?

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, qui a impacté la vie associative pendant deux ans, la délégation prévoit d'organiser différents événements dans le but d'informer, de générer de la dynamique, de tisser du réseau et répondre aux problématiques de nos adhérents. Pour ce faire, nous prévoyons notamment un cocktail « inter-régional » avec Marrakech, l'organisation de diverses réunions d'information (avec les Douanes, la DGI, la CNSS, l'ANAPEC...), le relais des événements de Casablanca... Nous avons aussi l'ambition d'organiser un forum économique pour 2022 ou 2023, lorsqu'Agadir aura retrouvé sa grandeur d'antan. *

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj

« Faire d'Agadir et de sa région un vrai hub industriel »

Interview de Marouane Abdelati,
Directeur Général du Centre Régional
d'Investissement d'Agadir



Conjoncture : Quels sont les atouts de la région qui participent à son attractivité pour les investisseurs ?

Marouane Abdelati : Il faut revenir sur trois événements phares. Le premier, qui a eu lieu en janvier 2018, a été le lancement par Sa Majesté du Plan d'Accélération Industrielle décliné au niveau de la Région Souss Massa. Cet événement a inauguré une phase importante sur le plan économique pour la région. Quelque part, cela a été une manière de décréter qu'elle n'était pas uniquement touristique ou agricole, mais qu'elle avait toutes les capacités pour devenir une région d'excellence au niveau industriel.

Ce plan d'accélération industrielle a mis en exergue avec un certain nombre de nouveaux écosystèmes à développer, notamment l'automobile, le cuir, les matériaux de construction, l'offshoring... Il a aussi insisté sur la consolidation des écosystèmes classiques tels que l'agroindustrie, la chimie, la parachimie...

Le deuxième événement a été le discours de Sa Majesté en novembre 2019 au cours duquel il a consacré une centralité à la région d'Agadir. Cet élément-là a changé tous les paradigmes. Depuis, la région n'est donc plus considérée comme le Sud, mais comme le centre du Maroc.

Dernier événement : en février 2020, Sa Majesté a inauguré lors de sa visite à Agadir le lancement d'un programme vaste et ambitieux : le programme de développement urbain (PDU) de la région d'Agadir. À l'instar du programme Rabat Ville Lumière, le PDU vise à mettre à niveau un certain nombre de projets et d'infrastructures dans la région pour la rendre beaucoup plus attractive.

Quels sont les projets prioritaires sur lesquels travaille actuellement le CRI ?

Dans le cadre plan d'accélération industrielle, l'ensemble des acteurs de la région (la Région, la Wilaya, l'Agence Urbaine, le CRI...) s'est mobilisé pour débloquer le foncier industriel, qui peut devenir le premier facteur de satisfaction ou de frustration de l'industriel qui souhaite démarrer un projet chez vous.

La région a ainsi mobilisé plus de 650 ha sur la région d'Agadir et couvre ainsi pratiquement toutes les provinces : Oulad Taima, Tiznit, et prochainement Tata. Bientôt, d'autres zones industrielles verront aussi le jour à Agadir, notamment un parc industriel intégré et une nouvelle zone industrielle au niveau de la province d'Inezgane - Ait Melloul.

Pour éviter la spéculation, nous avons également incité les affectataires (industriels bénéficiant de l'affectation d'une parcelle industrielle) à valoriser leurs lots. Comme c'est malheureusement le cas dans beaucoup de zones industrielles du Royaume, beaucoup de lots restent inexploités, mais occupés, car ils ont un affectataire.

Un guide du foncier industriel a par ailleurs été publié et un site dédié (zonesindustriellessoussmassa.ma) a été mis en place pour permettre aux industriels d'identifier le potentiel d'une zone, choisir la parcelle qui leur convient, connaître le cahier des charges, manifester un intérêt et être accompagné par le CRI. Beaucoup d'actions ont été menées afin de promouvoir la région comme destination industrielle et les chiffres sont éloquentes.

La stratégie est de faire d'Agadir et de sa région un vrai hub industriel. Nous continuons de travailler sur cela, à essayer de séduire les investisseurs et à inciter de nouvelles locomotives industrielles à venir s'installer au niveau de la région. Différentes mesures ont été prévues en ce sens, notamment la création d'offres packagées pour les investisseurs, la signature de conventions de financement avec les banques ou encore la mise en place de subventions régionales et nationales (notamment la subvention à 250 dirhams par m²).

Au niveau du marketing territorial, nous disposons de process, d'outils digitaux, et d'équipes bien formées pour bien accueillir et informer l'investisseur.

Quels sont les autres enjeux socioéconomiques ?

Autre enjeu majeur, le secteur du tourisme doit aujourd'hui se renouveler. La crise du Covid-19 et la fermeture des frontières ont causé l'arrêt de plusieurs unités hôtelières. En plus de ces unités, tous les écosystèmes et les métiers autour du tourisme ont été impactés : la location de voitures, les agences de voyages, les guides touristiques, l'artisanat, les coopératives, les traiteurs, les organisateurs d'événements...

Même si une reprise a été constatée cet été, il reste encore beaucoup à faire. Pour renforcer et compléter l'offre touristique actuelle, il faut créer, en plus de l'offre balnéaire, d'autres relais de croissance et développer de nouvelles activités qui viendraient en complémentarité des activités existantes pour ne pas les cannibaliser.

C'est à ce niveau-là que la SDR Tourisme intervient. Elle a lancé un ambitieux programme de rénovation des hôtels subventionné par la Région.

À l'instar de ce qui a été réalisé pour le volet industriel, nous sommes aussi en train de mobiliser le foncier pour les projets touristiques. L'objectif est que l'investisseur trouve une offre claire au lieu de chercher des terrains. C'est par exemple le cas du projet d'aménagement touristique d'Anchor Point.

Nous travaillons également sur des projets à taille humaine, mais positionnés sur du tourisme de niche comme le surf et les sports nautiques. Cet écosystème peut accueillir une académie de surf, un ecolodge, un espace de coworking pour les digital nomads, des restaurants ou encore une offre d'animation. À Imsouane nous allons par exemple mobiliser une vingtaine d'hectares. Ces projets sont à taille moyenne, à forte valeur ajoutée, et viennent en complémentarité l'offre existante sans la cannibaliser.

D'autres projets vont également renforcer les activités d'animation, comme le téléphérique d'Agadir ou le parc animalier (en plus du Crocopark), sans oublier les projets à Aglou et Tiznit.

Autre secteur d'activité essentiel pour la région, l'agriculture. L'enjeu dans ce domaine est de savoir travailler différemment. La région est touchée par la raréfaction de l'eau et le manque de précipitations. Il est aujourd'hui nécessaire de repenser tous les modèles de production extensifs et intensifs agricoles pour miser sur des processus propres et économes en eau et en énergie (goutte-à-goutte, pompage solaire...). Cette agriculture 4.0 pourrait profiter d'un certain nombre de nouvelles techniques et technologies comme l'imagerie satellitaire, les capteurs connectés pour mieux irriguer ou connaître le bon moment pour la cueillette... La technologie va clairement être au service d'une rationalisation de l'usage de l'eau, des pesticides et des engrais et permettra de générer un rendement plus qualitatif.

Aujourd'hui, quels sont les objectifs du CRI?

Les objectifs du CRI sont simples : il s'agit de capter davantage de création de valeur au niveau de la région. Nous travaillons également au raccourcissement des délais de traitement des dossiers avec l'accélération de la mise en place des solutions digitales au service de l'investisseur telles que la plateforme dématérialisée de traitement des demandes d'investissement. La réforme des CRI a apporté plusieurs nouveautés, sur un plan des process et sur un plan systémique et organisationnel avec la création d'un pôle investisseur et d'un pôle attractivité. Aujourd'hui, nous sommes encore plus orientés « au service de l'investisseur ».

Nous continuons en outre à travailler au profit des PME, coopératives et autoentrepreneurs. Différentes actions sont menées pour leur mise à niveau. Nous nous nouons des partenariats pour les aider à trouver de nouveaux relais de croissance. Citons notamment la convention conclue avec Glovo en vue de leur proposer des formations sur le marketing digital ou encore les partenariats avec des acteurs de la grande distribution pour le référencement des produits des coopératives.

Nous assurons en outre le support nécessaire dans le cadre du programme Intelaka, en partenariat avec l'ANAPEC. L'objectif est d'accompagner 500 porteurs de projets d'ici la fin de l'année.



« Pour renforcer et compléter l'offre touristique actuelle, il faut créer, en plus de l'offre balnéaire, d'autres relais de croissance et développer de nouvelles activités qui viendraient en complémentarité des activités existantes pour ne pas les cannibaliser. »

Enfin, nous sommes mobilisés avec le collectif régional (Région, Wilaya, Agence urbaine...) sur la construction de l'offre autour du nouveau pôle urbain qui regroupera différentes composantes : santé, offshoring, formation & innovation, commerce & service. Là encore, nous devons travailler sur la mise à disposition du foncier pour l'ensemble des écosystèmes avec la mise à niveau de tous les documents d'urbanisme. *

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj

CRI de la Région Souss Massa

Le Centre Régional d'Investissement de la Région Souss Massa est chargé de contribuer à la mise en œuvre de la politique de l'État en matière de développement, d'incitation, de promotion et d'attraction des investissements à l'échelon régional et d'accompagnement global des entreprises, notamment les TPME. Les missions du CRI :

- Guichet unique
- Accompagnement des investisseurs et entreprises
- Impulsion économique et offre territoriale
- Règlement à l'amiable des différends.



Source : Centre de la Région Souss - Massa

Rencontre avec des décideurs et

Dans la région Souss-Massa, les difficultés du tourisme ont débuté bien avant la pandémie de Covid-19. Focalisé principalement sur le balnéaire, le secteur subit la concurrence internationale et néglige les autres atouts de la région. Pourtant des opportunités existent.

En tant qu'interface entre le monde agricole et les consommateurs, comment la COPAG a-t-elle fait face à la pandémie de Covid-19 ?

En ce qui concerne les adhérents et les employés, la COPAG a mis en place toutes les mesures nécessaires afin de préserver leur santé et garantir le maintien d'une activité normale afin de subvenir à la demande du marché. Ainsi, le télétravail a été instauré pour les postes qui s'y prêtent et des mesures strictes ont été appliquées dans les unités de production afin de minimiser le risque de contamination. De plus, la COPAG fut pionnière dans l'initiation de l'opération de vaccination anti-Covid-19 au profit de ses employés sur les lieux de travail, épaulant ainsi l'effort de l'État pour l'immunité collective.

Quelles sont les ambitions de COPAG pour les prochaines années ?

Dans le contexte actuel du Covid-19, et avec l'augmentation des prix des matières premières et du carburant, l'enjeu principal est de préserver nos acquis tout en œuvrant pour



Hicham Alaoui,
Directeur marketing
et communication de
la COPAG

rehausser notre performance à tous les niveaux. Notre ambition est de prolonger notre réussite, toujours guidés par le développement durable de notre modèle socio-économique.

Quel regard portez-vous sur le développement de la région, et notamment la province de Taroudant ? Quels sont les défis à relever pour progresser encore ?

Sur le plan agricole, le défi majeur de la région reste toujours le stress hydrique et la sécheresse, qui persiste depuis des années. Cela pénalise la production, d'où la difficulté grandissante de maintenir les activités axées principalement sur les agrumes. À cela s'ajoute la concurrence générée par la mondialisation, qui est de plus en plus handicapante, car déloyale. C'est pour ces raisons, et bien d'autres, que nous investissons massivement dans des infrastructures et des équipements à la pointe de

la technologie, sans oublier pour autant la formation continue de l'ensemble de nos employés et de nos adhérents. *

La crise de Covid-19 a fortement perturbé votre secteur : comment se porte votre entreprise depuis le début de la pandémie ?

Anas Transport a été impactée par la crise de Covid-19, comme l'ensemble du secteur. De nombreux clients ont stoppé ou diminué leur activité, ce qui a eu pour conséquence de mettre beaucoup de nos camions à l'arrêt. Heureusement, grâce aux aides de l'État et à notre stratégie de diversification, nous avons pu traverser les difficultés tout en gardant nos 125 salariés dans l'ensemble du groupe.

En deux décennies, Anas Transport est passée d'une PME familiale à un acteur logistique de premier plan au Maroc et en Afrique notamment : qu'est-ce qui a permis cette réussite dans un secteur très concurrentiel ?

J'ai créé Anas Transport en 1995, mais je suis dans le secteur de la logistique depuis le début des années 1980. Cette expérience m'a permis de bien connaître ce domaine et de faire des choix importants. Ainsi, nous sommes passés d'une société de transport classique à une entreprise de logistique très diversifiée : transport de tout type de marchandises (denrées périssables, matières dangereuses, transports exceptionnels, etc.), magasins sous douane (MEAD), transit national et international, etc. Notre objectif est d'être un interlocuteur unique,



Abdeslam Ibn Jawhar,
Directeur général
de Anas Transport

de l'enlèvement de la marchandise jusqu'à sa livraison. Par ailleurs, nous accordons une grande importance à la formation de nos ressources humaines. Par exemple, cette année, nous venons de créer une cellule de formation professionnelle, gérée par deux anciens directeurs de l'OFPPPT, avec le soutien de la GIZ. Cela nous permet de renforcer les compétences de nos équipes en permanence.

Agadir et la région représentent un pôle logistique incontournable pour le Sud du Royaume : quel regard portez-vous sur son développement ?

chefs d'entreprises de Souss-Massa

Au cœur de la crise de Covid-19, l'industrie agroalimentaire a joué un rôle fondamental : comment Fromital a-t-elle traversé cette épreuve ?

L'industrie agroalimentaire a joué un rôle incroyable pendant la pandémie de Covid-19, car elle dispose d'opérateurs caractérisés par un très fort patriotisme. Malgré les entraves liées au confinement, à la rareté des matières premières, à l'augmentation des prix des ingrédients industriels, au bouleversement de la demande, à la fermeture de tous les réseaux RHF (restauration hors foyer) ou encore à l'appréhension de nos ressources humaines, nous avons su rassurer, communiquer et motiver nos collaborateurs afin de répondre aux besoins du consommateur marocain.

Nous avons ainsi relevé le défi de maintenir tous les postes de l'entreprise, malgré une situation financière très impactée par la crise. Ceci dit, il ne faut pas oublier la difficulté financière que nous avons vécue en 2020 et que nous endurons encore aujourd'hui : nous sommes très liés aux institutions hôtelières, qui ont parfois fermé pendant plus de 15 mois et qui, aujourd'hui encore, souffrent d'une faible activité. Par ailleurs, l'absence de subventions étatiques et de facilités en matière de prêt a sensiblement affecté notre trésorerie.



Hassan Farah,
Directeur Général de
Fromital

Quelles sont les ambitions de Fromital pour les prochaines années ?

Nous accordons une attention particulière à l'innovation pour développer de nouvelles variétés, de nouveaux goûts et de nouveaux packagings, afin de toucher toutes les CSP et rendre nos produits accessibles à tous les foyers. Le marché de l'export représente également l'un des piliers de notre développement pour les 5 prochaines années, en ciblant notamment le Moyen-Orient, la Russie et plusieurs pays d'Afrique. Notre objectif sera de grandir tout en restant proches de ceux qui font vivre l'entreprise au quotidien.

Comment jugez-vous le développement de la région et ses perspectives ?

En tant qu'acteur local de la région Souss-Massa, nous sommes confiants et très optimistes à la lecture du Programme de Développement Urbain d'Agadir 2020-2024, initié par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Plusieurs chantiers sont ouverts et un certain nombre de projets d'aménagement sont en cours de finalisation. Ce programme vise à renforcer l'attractivité de la ville en tant que destination touristique internationale, mais également à dynamiser les échanges économiques nationaux, ce qui représentera sans aucun doute des opportunités de business additionnelles pour les acteurs économiques locaux. *

Le développement des zones logistiques, des zones industrielles et des zones franches est un atout pour la région, mais il faut continuer à soutenir le secteur. Depuis que nous avons lancé le premier MEAD (magasin sous douane) de la région en 2018, les opérateurs peuvent importer et exporter à des coûts réduits et dédouaner leurs marchandises à Agadir au lieu de Casablanca, par exemple, avec un temps de transit réduit. Cela a notamment facilité la vie de nombreux exploitants agricoles, puisque nous disposons aussi de chambres froides.

En revanche, nous sommes toujours confrontés à la prédominance du secteur informel dans notre domaine : il représente plus de 70 % à Agadir ! Cela constitue une concurrence déloyale, avec des tarifs vers l'Europe ou l'Afrique qui ne couvriraient même pas nos charges. C'est un fléau, car cela représente un risque pour les marchandises, mais aussi un danger pour la sécurité routière en raison des surcharges excessives et parfois de la circulation de vieux camions qui ne sont pas aux normes.

Comment lutter contre l'informel ?

La répression et les sanctions n'ont pas d'effets, il faut donc au contraire encourager ces opérateurs à intégrer le secteur formel en se regroupant et en créant des coopératives.

Actuellement, il y a beaucoup de résistance. Il faut donc parvenir à les intéresser par des mesures fiscales ou autres. Nous espérons que le gouvernement et le nouveau ministre chargé du transport prendront enfin des mesures pour assainir le secteur.

Quels sont les projets d'Anas Transport pour les prochaines années ?

D'une part, nous souhaitons poursuivre notre politique de partenariats avec de grands acteurs internationaux pour enrichir notre offre et multiplier notre présence à l'international. En 2020, nous avons notamment signé un accord avec Marglory, numéro 1 du groupage maritime dans le monde, et avec Schenker Maroc pour le groupage terrestre, ce qui permet aux importateurs de la région d'acheminer des marchandises en groupage maritime (LCL ou Less than Container Load) pour la première fois à Agadir. D'autre part, nous allons continuer à renforcer notre présence en Afrique, où nous desservons déjà plusieurs pays. Ainsi, nous venons tout juste d'ouvrir de nouveaux bureaux de transit à Rosso et à Dakar au Sénégal, et nous comptons en ouvrir d'autres dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest dès 2022. Notre volonté est d'accompagner le développement du Maroc en le connectant à l'ensemble du continent, mais aussi au reste du monde. *

Le Groupe Massilly, un des leaders de l'emballage métallique, a choisi de s'installer dans la région d'Agadir : pourquoi ce choix ?

En effet, Massilly Maroc a été créée en 2014, comme filiale de distribution du Groupe, puis elle a construit son usine au sein du parc Haliopolis Drarga en 2016. Nous avons choisi Agadir, car c'est le centre de la conserve de poisson et de la conserve végétale, situé à 800 km de Tanger et 1 100 km de Dakhla. Cela nous permet de servir les clients de Safi, Casablanca, Marrakech, Fès, Tan-Tan, Laâyoune et Dakhla.

Comment s'est passée l'installation de votre usine dans le parc Haliopolis ?

En 2015, nous étions les derniers à acheter du terrain, et en 2016 nous étions les premiers à commencer l'exploitation de notre site ! Cela n'a pas été évident, car nous avons dû nous démener pour faire équiper cette zone industrielle en électricité, eau, télécommunication et transport pour le personnel. Nous avons ainsi joué le rôle de locomotive pour le parc.

Et aujourd'hui, comment se porte votre filiale ?

Après avoir fait notre première opération commerciale en juin 2014, pour 27 000 dirhams, nous avons terminé l'année avec un chiffre d'affaires de 27,7 millions de dirhams, avec un effectif de 3 personnes. Depuis, notre activité ne cesse de se développer, notamment grâce au démarrage de la fabrication de boîtes métalliques pour sardines en 2016 puis à de nouveaux investissements. En 2021, notre chiffre d'affaires devrait s'élever à environ 250 millions de dirhams, avec un effectif de 65 personnes.

Les emballages fabriqués à Agadir sont-ils tous dédiés à la conserve de poisson ?

En plus des presses pour la production des boîtes club pour la sardine, nous avons installé des lignes de fabrication de



Mohamed Aferknis,
Directeur de Massilly Maroc

seaux de peinture et de boîtes à thé. Cela nous permet de diversifier notre activité. Par ailleurs, nous continuons à faire le négoce et la distribution d'autres formats de boîtes, mais aussi de capsules pour les bocaux en verre. Enfin, nous distribuons également des machines capsuleuses, qui permettent de fermer 36 000 capsules par heure, tout en assurant l'assistance technique. Ainsi, 80 % de notre chiffre d'affaires est en admission temporaire, et nous sommes un exportateur indirect vers l'Afrique, l'Union européenne, les États-Unis et le Moyen-Orient.

En tant qu'investisseur international, quel regard portez-vous sur la région et que manque-t-il pour accélérer son développement ?

Comme vous le savez, le secteur privé est très dynamique au Maroc, surtout lorsque nous faisons partie d'un groupe international comme le nôtre. Malheureusement, il y a parfois un manque d'esprit de partenariat « public - privé ». Il faut recevoir les investisseurs sur un tapis rouge, car ils créent de l'emploi et de la valeur dans la région. Il faudrait améliorer la sécurité réglementaire et fiscale notamment : c'est un vrai axe pour sécuriser les investissements des entreprises étrangères.

Par ailleurs, l'accès au financement est pénalisant pour l'industrie : le meilleur taux est de 4,5 % pour les investissements de plus de 100 millions de dirhams, alors que dans certains pays européens on ne dépasse pas les 1 %.

Enfin, nous regrettons également de ne pas avoir pu obtenir de subventions de l'État, malgré nos bons dossiers pour le programme Imtiaz. C'est dommage, car nous opérons dans un secteur vital pour l'économie marocaine, où il faut limiter les risques de monopole et la pénurie des emballages métalliques. Rappelons que certaines conserveries ont récemment arrêté leur activité par manque de boîtes vides sur le marché, entraînant des pertes d'emplois et un réel manque à gagner pour l'export ! *



My CFCIM

Votre communauté d'affaires à portée de main

Disponible sur votre mobile store



Regards d'experts

Des solutions concrètes pour toutes les problématiques qui vous concernent.

Chaque mois dans Conjoncture, retrouvez les précieux conseils de nos experts qui abordent de manière pratique des sujets techniques dans le domaine du juridique, du management, de la communication, des IT, etc.

Vous aussi, rejoignez la communauté des experts de Conjoncture !

Vous êtes adhérent et vous disposez d'une expertise ou d'un savoir-faire reconnu ?

La rubrique « Regards d'experts » vous offre la possibilité de publier vos contributions.

Les contributions à la rubrique « Regards d'experts » sont soumises à l'approbation du Comité de Rédaction de Conjoncture et peuvent faire l'objet d'une adaptation rédactionnelle. Sont exclus les contenus publicitaires et/ou à caractère promotionnel.



Contact : conjoncture@cfcim.org

- **Numérique : Cybersécurité : la déferlante des rançongiciels fragilise les entreprises**

Cybersécurité : la déferlante des rançongiciels fragilise les entreprises

Depuis les chaînes de production des plus grandes usines jusqu'à la facturation du petit atelier artisanal, l'informatique est non seulement présente dans toutes les entreprises, mais surtout, elle n'est plus une option pour beaucoup. Le bon côté des choses : les processus industriels et commerciaux sont plus simples, plus rapides et plus automatisés que jamais. Le moins bon ? Lorsque l'informatique s'arrête, plus rien ne fonctionne.



Benoit Grunemwald,
Expert en Cybersécurité ESET
Afrique Francophone

Ce poncif, répété à l'envi depuis de nombreuses années, est devenu une douloureuse réalité avec la survenue des attaques par rançongiciels : des logiciels chiffrent les données de leurs victimes pour les échanger contre une rançon.

Ces outils sont généralement opérés par des groupes criminels souvent indépendants, eux-mêmes affiliés à des organisations plus expertes qui leur fournissent (contre un pourcentage de leurs revenus) les outils pour mener à bien leurs attaques. L'affilié - qui généralement ne dispose pas d'un niveau technique exceptionnel - bénéficie ainsi des logiciels, mais également de toute l'infrastructure pour assurer le paiement des rançons et même d'un support technique ! Pour les victimes, une fois toutes leurs données verrouillées, la route est longue, quelle que soit leur décision. En effet, même en payant la rançon (ce qui est généralement déconseillé, à moins de vraiment n'avoir plus aucune donnée disponible), elles devront encore consacrer beaucoup de temps et d'énergie à identifier la faille qui a permis l'attaque (sinon le pirate reviendra immédiatement). Il s'agira ensuite de les corriger, de réparer et de lever le doute sur l'ensemble de son parc informatique. Enfin, il est important de communiquer auprès de ses clients et partenaires sur son arrêt d'activité, notamment en les rassurant sur sa capacité à faire face à l'attaque... tout en les préservant eux-mêmes. Sans oublier de rattraper le retard de production, de paiement des salaires... Ce processus peut prendre des semaines.

Des attaques opportunistes

Ce type d'attaque a explosé en 2019 et 2020, notamment à la faveur de la crise sanitaire

mondiale : beaucoup d'entreprises ont alors ouvert plus largement, et souvent dans la précipitation, des accès distants à leur système d'information. Et les criminels ont été rapides à identifier les erreurs commises par les entreprises, pour mieux s'y engouffrer. C'est ainsi qu'ils ont, par exemple, rapidement identifié de nombreux accès VPN qui n'étaient pas à jour de leurs correctifs de sécurité, car déployés un peu trop vite, ou encore des accès RDP [Remote Desktop Protocol permettant d'accéder à distance à un ordinateur de bureau NDLR] exposés à Internet (ce qui ne devrait pas être le cas). Dans un cas comme dans l'autre, ces erreurs leur ont permis de prendre pied sur le système d'information et d'y progresser jusqu'à en prendre le contrôle total.

Et quand les attaquants n'entrent pas dans l'entreprise, ils profitent d'un autre type d'erreur : les mauvaises configurations des outils Cloud tels que Sharepoint Online de Microsoft ou des dépôts de données (« buckets ») Amazon mal configurés, qui leur permettent de s'emparer des données sans même entrer dans le réseau interne !

Un business lucratif et peu risqué

Tout cela génère beaucoup d'argent et peu de risque pour les pirates, qui ne voient donc aucune raison de s'arrêter. Seule une réponse forte et coordonnée de la part des autorités à travers le monde pourra mettre un frein à ce qui ressemble encore trop à un « far-west » numérique, avec ses attaques de diligences. Cela a bien commencé, récemment, et plusieurs opérations majeures ont permis de perturber les opérations d'un certain nombre de grands opérateurs de rançongiciels. Mais la route reste longue, et en attendant, c'est avant tout aux entreprises d'assurer leur propre protection.

Réfléchir à se protéger contre ce type d'attaques, généralement peu sophistiquées, est un bon point de départ pour mettre en place un socle de cybersécurité solide. Car si l'on n'est pas capable de se protéger des attaques par rançongiciel, il sera difficile de prétendre se protéger à l'avenir contre des actions d'attaquants plus compétents.

La bonne nouvelle, donc, c'est que le plan de protection est bien connu. La meilleure stratégie consiste à augmenter la capacité de détection sur le système d'information afin d'identifier les attaquants dès leur entrée, et non pas plusieurs jours (voire plusieurs semaines) après, lorsqu'ils déclenchent leur chantage. Pour cela, la stratégie s'articule en quatre piliers essentiels : prédire (connaître les attaquants, leurs méthodes d'intrusion du moment), prévenir (sensibiliser les utilisateurs à repérer les anomalies, durcir les postes de travail et les serveurs), détecter (disposer d'une forte visibilité sur l'activité des postes de travail, des serveurs et du trafic réseau) et répondre (avoir la capacité d'isoler des postes, des parties du réseau, bloquer un trafic, tuer un processus malveillant à distance sur l'ensemble des postes...).

Évidemment, face à la crise, l'entreprise n'est pas seule et aura tout intérêt à s'appuyer sur des professionnels expérimentés et des partenaires capables de l'aider à se préparer et à répondre aux incidents. En particulier en renforçant les quatre piliers de sa stratégie par des solutions adaptées : de la threat intelligence [analyse des menaces NDLR], à l'EDR [Endpoint Detection and Response, outil permettant de détecter les menaces sur les serveurs et ordinateurs NDLR] en passant par l'analyse forensique [analyse du système après incident NDLR], le « hunting » d'attaquants ou des Serious Games de sensibilisation, les outils existent. Profitons-en ! *

Accord en demi-teinte à la COP26 de Glasgow

La COP26 qui s'est tenue à Glasgow début novembre s'est terminée sur un accord en demi-teinte adopté par quelque 200 pays participants. Le texte, relate l'AFP, prévoit d'accélérer la lutte contre le changement climatique, mais sans garantir l'objectif de contenir la hausse des températures à 1,5 °C, ni répondre aux demandes d'aides des pays pauvres. Le Secrétaire Général de l'ONU Antonio Guterres a relevé les faiblesses de ce « Pacte de Glasgow », avertissant que « la catastrophe climatique frappe toujours à la porte », la « volonté politique » ayant manqué pour surmonter les « contradictions » entre pays. Deux semaines de négociations ont été nécessaires pour aboutir à cet accord. Des changements de dernière minute, moins contraignants, ont été introduits sur la question des énergies fossiles à la demande de la Chine et de l'Inde, toujours selon l'AFP.

L'ONU, relayée par l'agence, estime que la trajectoire « catastrophique » actuelle mènera à un réchauffement de 2,7 °C par rapport à l'ère préindustrielle, bien loin de l'objectif de moins de 2 °C, et si possible 1,5 °C, fixé par l'Accord de Paris de 2015. Le texte de Glasgow appelle les États à relever dès 2022 leurs engagements plus régulièrement que prévu par l'accord de 2015. Il prévoit en revanche des aménagements pour « circonstances nationales particulières », ce qui a suscité les critiques des ONG sur les ambitions réelles du texte. Pour la première fois, il évoque les énergies fossiles, mais en des termes mesurés, après



que la formulation ait été atténuée au fil des versions en raison notamment de l'insistance de la Chine et de l'Inde. Alors que les pays riches ne respectent pas leur engagement de porter leur aide climat au Sud à 100 milliards de dollars par an, les pays pauvres demandaient un financement spécifique des « pertes et préjudices » qu'ils subissent déjà. Les pays développés, qui sont les plus pollueurs, ont néanmoins refusé. Selon Telquel, le Maroc fait partie des 190 pays qui ont signé au début de la COP26 un engagement à ne plus engager de nouveaux projets de centrales à charbon. L'électricité du Royaume est aujourd'hui majoritairement produite grâce à cette énergie fossile particulièrement polluante, même si la part de l'énergie renouvelable a fortement augmenté ces dernières années. *

100 tableaux d'artistes prestigieux marocains en vente au profit de l'Insaf

L'association Insaf, qui lutte depuis plus de 20 ans pour les droits des femmes et contre le travail des enfants, organise du 8 au 22 décembre une exposition et vente de tableaux de prestigieux artistes marocains au bénéfice de son action. 100 tableaux, tous offerts par les peintres, sont ainsi exposés à la galerie de la Fondation de la Mosquée Hassan II à Casablanca. Parmi les artistes, on peut trouver Mohamed Hamidi, Mahi Binebine, Hossein Tallal, Hassan El Glaoui, Malika Agueznay, Mehdi Qotbi, Mohamed El Baz, ou encore Amina Benbouchta. Baptisée « L'art au service du social », l'exposition a pour objectif de récolter des fonds pour le travail de l'Insaf et de mettre en avant le travail de ces prestigieux artistes. L'événement est une « leçon de vie car toutes les œuvres



que vous nous avez offertes constituent les maillons d'une fabuleuse chaîne de solidarité », explique Meriem Othmani, Présidente de l'Insaf, en s'adressant aux peintres dans le livret de l'exposition. L'Insaf met en œuvre de nombreuses actions au profit des enfants et des droits des femmes. Son travail au profit des mères célibataires est largement reconnu. L'Insaf a notamment créé un centre qui leur est dédié dans le quartier Roches Noires à Casablanca. En plus d'être un refuge, les mères célibataires bénéficient en son sein de formation professionnelle. Près de 10 000 femmes ont en effet gagné en autonomie depuis la création de l'association. Par ailleurs, son action auprès des enfants a permis à près de 550 filles de retrouver le chemin de l'école et d'éviter ainsi mariage précoce ou travail domestique. *

Recrutement de la première promotion de bénéficiaires d'un projet pilote de formation professionnelle en alternance

Le 24 novembre dernier a eu lieu la cérémonie de remise des attestations de la première promotion sélectionnée dans le cadre de la phase pilote d'un projet de formation professionnelle en alternance. 25 techniciens spécialisés en électricité ont ainsi été recrutés par Lydec, Ingelec et Clemessy Maroc, partenaires de ce programme avec la CFCIM, l'Anapec, l'École Nationale Supérieure de l'Électricité et de la Mécanique (ENSEM). Pour rappel, la convention donnant naissance à ce programme, qui a été signée le 8 février dernier, visait à créer un parcours de formation complémentaire pour le développement des compétences dans l'industrie marocaine. L'objectif de cette initiative portée par la Commission Emploi, Formation et Éducation de la CFCIM est de réduire le décalage entre les compétences des demandeurs d'emploi et les besoins concrets des industriels qui peinent à trouver certains profils

qualifiés. Son objectif est ainsi d'améliorer l'employabilité et l'insertion professionnelle des jeunes tout en permettant aux entreprises de répondre à leurs besoins en compétences les plus critiques.

Dans sa phase pilote, le projet a permis de recruter une première promotion de 25 techniciens. L'Anapec s'est occupée du sourcing des candidats, de la présélection et de la mise en place des mécanismes de financement dans le cadre du programme TAEHIL, tandis que l'ENSEM et l'ESA de Casablanca (Campus de la CFCIM) étaient en charge de l'ingénierie pédagogique et de l'enseignement. Lydec, Ingelec et Clemessy Maroc ont, pour leur part, mis notamment à disposition des candidats leurs infrastructures pédagogiques pour la réalisation des exercices pratiques. L'ensemble des 25 candidats ont eu des propositions de recrutement à l'issue de leur formation. *



Ecole Supérieure des Affaires de Casablanca
Depuis 1988

Formations en double diplomation
Bac+3 et Bac+5

**L'EXCELLENCE D'UN PARCOURS,
L'ASSURANCE D'UN AVENIR**

RÉSEAU DE
4 000
ENTREPRISES

Une école de la
CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

Programmation Team France Export 2022*

Infrastructures et industrie

- Rencontre Acheteurs Plastique en marge du Salon Plast Expo. Sous réserve de la tenue du salon
Du 1^{er} au 4 juin 2022 – Casablanca

- Rencontre Mines & Carrières
Juin 2022 - Casablanca

► Contact :

Afraâ SAMID

E-mail : asamid@cfcim.org

Tél. : +212 (0)5 22 43 96 22

Tech & services

- Les solutions pour la digitalisation des services
Mars 2022 - Casablanca
- La transformation numérique des entreprises autour de la Cybersécurité et de la Data
Novembre 2022 - Casablanca

► Contact : Houssine OUASSAHI

E-mail : houassahi@cfcim.org

Tél. : +212 (0)5 22 43 96 08

Agri & Agro

- Mission collective Pêche et Aquaculture (en marge du salon Halieutis)
Février 2022 - Agadir
- Salon International de l'Agriculture (sous réserve de la tenue du salon) - Meknès
- Tastin'France - Journée de promotion et de dégustation des vins & spiritueux français au Maroc
30 juin 2022 - Casablanca

- Mission collective Salon Dawajine (sous réserve de la tenue du salon)
Novembre 2022 - Casablanca

► Contact : Maria MOUHSINE

E-mail : mmouhsine@cfcim.org

Tél. : +212 (0)5 22 43 96 49

Santé, bien-être, tourisme et BTP

- Rencontre d'affaires dans le secteur du tourisme en marge du salon Marocotel (sous réserve de la tenue du salon)
Mars 2022 - Casablanca
- Rencontre d'affaires dans le secteur cosmétique en marge du salon Cosmetista (sous réserve de la tenue du salon)
Juin 2022 - Casablanca
- Rencontre d'affaires en marge du Salon International du Cheval (sous réserve de la tenue du salon)
Octobre 2022 - El Jadida
- Rencontre d'affaires en marge du Salon International du Bâtiment (sous réserve de la tenue du salon)
Novembre 2022 - Casablanca

► Contact : Nadia DAHBI

E-mail : ndahbi@cfcim.org

Tél. : +212 (0)5 22 20 90 90

Cleantech

- Mission collective ENR & EE
Février 2022 - Casablanca
- Rencontre d'affaires sur la décarbonisation de l'industrie

marocaine (développeurs & aménageurs de zones industrielles)

Décembre 2022 - Kénitra

- Business meeting Environnement - Qualité de l'air
Octobre 2022 - Casablanca

- Rencontre d'affaires sur l'efficacité énergétique dans les aéroports
Novembre 2022 - Casablanca

► Contact : Meriem FARIS

E-mail : mfaris@cfcim.org

Tél. : +212 (0)5 22 43 96 25

Missions multisectorielles

- Mission collective multisectorielle BPI
Février 2022 - Casablanca
- Mission collective multisectorielle Normandie
14 novembre 2022 - Casablanca
- Mission collective multisectorielle Pays de la Loire
17 - 21 octobre 2022 - Casablanca
- Mission collective multisectorielle Bourgogne Franche-Comté
21 novembre 2022 - Casablanca

► Contact : Khadija ELIDRISSI

E-mail : kelifdrissi@cfcim.org

Tél. : +212 (0)5 22 43 96 06

* Ce programme peut être sujet à modification. Veuillez consulter l'agenda en ligne des événements sur www.cfcim.org ou contactez nos équipes.

Les adhérents Premium de la CFCIM se réunissent à Casablanca

La CFCIM a organisé le 4 novembre dernier une rencontre networking dédiée aux adhérents de son programme premium. L'événement a eu lieu dans un cadre convivial à l'hôtel Onomo de Casablanca. Pour rappel, l'adhésion au programme premium donne accès à un ensemble de services et d'avantages exclusifs. *



Réunion d'information sur l'entretien annuel d'évaluation



Le 2 décembre dernier, la CFCIM a organisé une réunion d'information sur le thème : « Éclairage sur l'entretien annuel d'évaluation ». La rencontre, qui s'est déroulée en présentiel et en distanciel via la plateforme My CFCIM, a été animée par Driss Salioui, Directeur Général du Cabinet Intuition Conseil Management et modérée par Salaheddine Sabik, DRH du Groupe Tetra et Président de la Commission Relations Sociales, Emploi et Formation Professionnelle de la CGEM Tanger, Tétouan, Al Hoceima. Cette réunion est la première d'un nouveau cycle dédié au middle management. *

Mission de prospection Région Bourgogne Franche-Comté

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

Comme chaque année, la CFCIM a accueilli dans le cadre de la Team France Export une délégation d'entreprise de la Région Bourgogne Franche-Comté. Cette mission qui s'est déroulée le 2 novembre dernier a réuni 9 entreprises de la région opérant dans des secteurs variés tels que la santé, l'industrie, la chimie, les équipements ou encore les services numériques. La mission a notamment inclus un programme de rendez-vous b to b sur mesure. *

Lancement de la plateforme Blasstek

Le 15 novembre dernier, Blasstek, startup incubée au sein du Kluster CFCIM, a officiellement lancé sa plateforme en ligne dédiée à la mise en relation des professionnels du sport avec les particuliers. Au cours de la cérémonie, qui s'est déroulée dans les locaux de la CFCIM, Ayoub Koutar, CEO de Blasstek, a notamment effectué une présentation de la plateforme. Ensuite, plusieurs coaches et professionnels du sport (professeurs de danse, guide de montagne, coach de running...) ont partagé leur expérience. Blasstek vise ainsi à encourager et faciliter la pratique sportive tout en apportant aux professionnels du sport de nouveaux outils numériques pour développer leur activité. *



Réunion d'information sur le « Made in Morocco »



La pandémie de Covid-19 et les problèmes de rupture qu'elle a engendrés ont profondément remis en question les chaînes de production et d'approvisionnement mondialisées. C'est dans ce contexte que le Made in Morocco a connu un nouvel essor ces derniers mois. Afin de faire le point sur ces nouvelles opportunités, la CFCIM a organisé le 9 novembre dernier une réunion d'information sur le thème « Éclairage sur le Made in Morocco : levier de compétitivité pour l'entreprise », animée par Adil Lamnini, Président de l'Association Professionnelle du Made In Morocco (APMM). *

After-Work de la CFCIM à Casablanca

Le 8 novembre dernier, près de 80 personnes se sont donné rendez-vous à l'hôtel Barceló de Casablanca à l'occasion d'un After-Work de la CFCIM. Organisé chaque mois, cet événement networking permet aux participants de rencontrer de potentiels partenaires business dans un cadre convivial. *



Entreprises en difficulté : comment résister à la crise ?

Neuf entreprises en difficulté sur dix finissent en liquidation judiciaire. C'est pourquoi il est important d'agir, et ce dès les premiers signes, pour renforcer l'assise financière de sa société. Afin de faire le point sur quelques mesures permettant de dynamiser la rentabilité et la solvabilité des entreprises en difficulté, la CFCIM a organisé une réunion d'information animée par Mohamed Aarab, Expert-comptable, Commissaire aux comptes, expert assermenté près les tribunaux. La rencontre, qui s'est déroulée en présentiel et en distanciel via la plateforme My CFCIM, a été modérée par Nesrine Roudane, Présidente de la Commission Juridique et Fiscale de la CFCIM et Managing Partner, Roudane & Partners Law Firm.. *



SAP anime une conférence sur la transformation digitale



Le 17 novembre dernier, SAP Afrique Francophone a organisé, dans le cadre de son partenariat Premium avec la CFCIM, une rencontre sur le thème : « Transformation digitale de l'entreprise marocaine : Quels enjeux ? Quelle démarche ? ». La conférence, qui s'est déroulée en présentiel dans les locaux de la CFCIM et en distanciel via la plateforme My CFCIM a été animée par Abderrahim Haddach, Senior Solution Advisor North & West Africa. La réunion a notamment permis d'aborder les différents enjeux de la transformation digitales pour les entreprises et les solutions pouvant être mises en place pour y répondre.. *

Réunion d'information sur la gestion du contrôle fiscal

Le 23 novembre dernier, la CFCIM a organisé une réunion d'information sur le thème « La gestion du contrôle fiscal : préparation, procédures contradictoires et voies de recours ». La rencontre a été animée par Mansour Belkheiri, Docteur d'Etat en fiscalité internationale, Professeur en droit des affaires et gérant du cabinet MBA-Stratégies fiscales, Mohammed Fdil, Fiscaliste et ancien Secrétaire Général de la Commission Nationale de Recours Fiscal (CNRF) et Khalid Lazraq, Vice-Président de la Commission Juridique et Fiscale de la CFCIM, comptable agréé, ancien membre de la CNRF et associé gérant de la fiduciaire Griffes Conseil.. *



À Fès, rencontre d'affaires dans la filière textile au Maroc

La CFCIM a organisé, dans le cadre de la Team France Export, une rencontre d'affaires dans la filière textile au Maroc qui s'est tenue le 25 novembre dernier à l'hôtel Les Mérinides à Fès.



La ville de Fès, qui bénéficie d'un savoir-faire ancestral dans le domaine du textile et de la maroquinerie, connaît actuellement un renouveau de cette industrie. La CFCIM a accompagné 8 entreprises françaises à l'occasion d'une mission B to B. L'objectif était notamment de les aider à mieux cerner le marché de l'industrie textile au Maroc et de découvrir toutes les opportunités d'affaires dans la région.

La rencontre a débuté par l'allocution d'ouverture de Jean-Charles Damblin, Directeur Général de la CFCIM et de Pascal Capdevielle, Président du Club Textile et Délégué Régional de la CFCIM à Fès. Christian Guinet, Secrétaire Général de French Textile Equipment, a ensuite présenté le savoir-faire français. Un exposé suivi par un tour de table des entreprises participantes.

Yassine Tazi, Directeur du Centre Régional d'Investissement de Fès-Meknès a ensuite présenté les opportunités dans le secteur textile à Fès. Mouhsine Idrissi, Président de l'Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement (AMITH) Fès, a quant à lui dressé un état des lieux du secteur du textile et de l'habillement au Maroc et a mis en avant ses opportunités ainsi que ses perspectives de développement.

Ce fut ensuite au tour de Taha Ghazi, Directeur des Industries Textile et Cuir au Ministère de l'Industrie et du Commerce, d'intervenir sur la place du secteur du textile dans la banque de projets. Le séminaire s'est poursuivi par une présentation sur le thème « La formation dans le secteur textile : un atout pour une industrie performante », animée par Abdelsamad Chouar et Asmaa Moussaid, respectivement Directeur des Études et Responsable du pôle Exécutive Éducation au sein de l'École Supérieure des Industries, du Textile et de l'Habillement (ESITH).

Mohammed Jouhri, Consultant Senior de New Wash, est, pour sa part, intervenu sur le thème « Le made in Morocco : le textile marocain est-il capable de rivaliser avec les marques internationales ? ». Enfin, Fayçal Al Ahmadi et Nabil Najim, respectivement Président et Directeur Général du Cluster des Textiles Techniques Marocains (C2TM), ont traité le sujet suivant : « Le textile technique : un écosystème en pleine émergence ».

La journée s'est poursuivie par la visite de deux usines : Maroc Modis (du groupe Triumph - confection de sous-vêtements) et Ibititex (confection de prêt-à-porter féminin). Elle s'est conclue par une visite guidée de la médina de Fès. *

Lancement de la nouvelle édition du « Maroc Conteneur Tour »

Le 24 novembre dernier la CFCIM, en collaboration avec CMA CGM et l'Institut français d'Agadir, a organisé la nouvelle édition du « Maroc Conteneur Tour ». L'objectif de cette rencontre, qui s'est tenue à l'Institut français d'Agadir, était de partager avec les adhérents de la région un moment convivial d'échange sur les bonnes pratiques liées à l'utilisation du conteneur. Plusieurs ateliers ont été ainsi proposés, chacune étant respectivement dédiée aux équipes logistiques, commerciales ainsi qu'à celles en charge de la manutention des conteneurs. *



After-Work CFCIM à Fès

Le 8 novembre dernier, près de 80 personnes se sont donné rendez-vous à l'hôtel Barceló de Casablanca à l'occasion d'un After-Work de la CFCIM. Organisé chaque mois, cet événement networking permet aux participants de rencontrer de potentiels partenaires business dans un cadre convivial. *



À Rabat, l'After-Work CFCIM fait le plein

Le 2 novembre dernier, l'After-Work CFCIM a fait escale à Rabat, à l'hôtel Sofitel Rabat Jardin des Roses. L'événement, qui a rassemblé 80 personnes, a été l'occasion pour les participants de développer leur carnet d'adresse tout en échangeant dans un cadre convivial. *



Petit-déjeuner networking à Laâyoune



Le 3 novembre dernier, la Délégation Régionale de la CFCIM à Laâyoune a organisé un petit-déjeuner networking qui s'est tenu à l'hôtel Al Massira. À cette occasion, les participants ont pu découvrir les produits du terroir présentés par des coopératives locales. *

À Meknes, petit-déjeuner networking

Le 5 novembre dernier, la Délégation Régionale de la CFCIM à Fès a organisé à l'institut Français de Meknès un petit-déjeuner networking qui a réuni plusieurs chefs d'entreprises et décideurs de la région. *

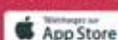


 CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

My CFCIM

Votre communauté d'affaires à portée de main

Disponible sur votre mobile store




Ciblez vos contacts


Participez aux live


Exposez vos produits et services

« Chers partenaires, mobilisons-nous pour accompagner durablement la résilience de nos entreprises. Motivés par un engagement sociétal et environnemental fort, contribuons ensemble aux actions vigoureuses à mener pour saisir les opportunités de relance. »

Jean-Pascal DARRIET - Président de la CFCIM

Le Coin des Adhérents

Nouveaux adhérents à la CFCIM

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
Adhérents Commerce			
3 JOCELYN WIOTTI 3JW	Représentation et distribution de matériel d'incendie.	RABAT	06 38 87 84 80
ADVANCE CAPITAL INVEST	Immeubles , promotion immobilière.	CASABLANCA	
AKI SARL	Importation et commercialisation de fourniture et matériel dentaire.	RABAT-SALÉ	05 37 68 05 10
AUTO DIAGNOSTIC TECHNIQUE	Importation et commercialisation de pièces détachées automobiles - Atelier de maintenance automobile.	CASABLANCA	05 22 23 22 64
BERNIMOD	Prêt-à-porter femmes et enfants.	MEKNÈS	05 35 45 49 39/40
BOUSSELHAM GLOBAL BETAÏL	Importation de genisses pleines de race laitières, de veaux pour engraissement, machine et matériel agricole et d'élevage - Aliment de bétail.	EL JADIDA	
CABINET DE CONSEIL ET D'OPTIMISATION	Gérance, accompagnement et conseil de société	CASABLANCA	
CADVENTURE	Achat et vente des produits cosmétiques et d'hygiène. Commercialisation, distribution en détail et en gros de tout produits.	CASABLANCA	
CASA CERAMIQUE	Importation et distribution, achat, vente et exposition de produits céramiques et de carrelages.	CASABLANCA	
COOPERATIVE AGRICOLE MAROCAINE DE LA CHAOUÏA	Commercialisation des céréales et d'aliments de bétail.	SETTAT	05 23 40 66 20 28
EL BAZZA MOURAD		TINGHIR	
FIRSTMED	Import-export de matériel médical, imagerie médicale, consommable médical, d'imagerie médicale, et accessoires	CASABLANCA	05 22 50 53 42
FIT TO COMPETE	Conseil aux entreprises, diagnostic stratégique et financier, diagnostic organisationnel restructuration.	CASABLANCA	05 22 24 78 23
HICHAM LAFDALI			
ISO QUAL TECH	Sécurité, électronique et mécanique : alarme, vidéo-surveillance, contrôle d'accès, détection de métaux, détection incendie, coffres-forts.	RABAT-SALÉ	
LA CLE DES CHAMPS	Magasins Nicolas spécialisés dans la vente de vins et spiritueux au Maroc.	CASABLANCA	05 22 76 90 00
LOHMANN & RAUSCHER	Vente et distribution des dispositifs et consommables médicaux.	CASABLANCA	05 22 99 12 70 80 96
MALMEN EXPORT	Export et import de fruits et légumes.	DAKHLA	
Mehdi ITTIHAD	Agence de toterie.	CASABLANCA	
MG PHONE		CASABLANCA	
NLLE CHABINET BENZAQUEN	Conseil et gestion comptable fiscale et juridique.	CASABLANCA	05 22 30 04 47
PAGEC	Importation et vente de pièces de rechange pour engins de travaux publics.	CASABLANCA	05 22 60 90 81
PRECISE CONSULTING	Audit - Finance - Formation	CASABLANCA	
PROTECO	Importation, reconditionnement et distribution de produits phytosanitaires.	CASABLANCA	05 22 47 57 34
RENOFER		CASABLANCA	
S.I.L.A	Promotion immobilière, maîtrise d'ouvrage, délégué d'opérations immobilières.	INZEGANE	05 28 82 44 33
SAPHIR DENTAL	Fournitures et matériel dentaires.	CASABLANCA	05 22 20 25 02
SINTERED METAL COMPANY	Commerce de composants pneumatiques. Electro pneumatiques et systèmes d'automatisation.	CASABLANCA	
SOMATHES	Importation et conditionnement de thé.	CASABLANCA	05 22 35 08 73
SOTOUIS	Commercialisation de produits agricoles, emballage et conditionnement.	OULED TEÏMA	05 28 52 16 59

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
STE AGRHIMOU	Marchand d'engins ou amendements en détail Marchand de produits phytosanitaires.	KENITRA	
STE CHOCOTINE	Importation et exportation (marchand ou intermédiaire effectuant) Jeff de Bruges		05 35 60 66 46
STE CHOCOTINE	Importation et exportation chocolat, marchand et distributeur en gros.	FÈS	05 35 60 66 46
TECHNO NEGOCE	Importation et distribution de fourniture de bureau et de matériel informatique	EL JADIDA	
VIDKA	Maintenance et réparation des véhicules, engins. Achat, vente de pièces de rechange, pièces détachés de tous types de véhicule, engins ou autres. Achat, vente de matériels d'entretien d'éclairage public. Travaux divers.	AGADIR	05 28 23 23 29
WANABEE IMMOBILIER	Promotion immobilière.	CASABLANCA	05 22 30 68 58 69 49

Adhérents Industrie

ADVISIA RH MAROC	Conseil et recrutement, chasse de têtes, sourcing de profil internationaux Evaluation conseil RH.	CASABLANCA	09 51 05 26 77
AGROPLUS	Enseignement technique d'agriculture.	CASABLANCA	05 22 95 94 12
AHLATRADINE SARL	Travaux routier, travaux divers, travaux de construction, négoce, import et export.	MEKNES	06 56 13 55 77
AIRMAC	Importation de compresseurs et de pièces détachées neuves et d'occasion.	CASABLANCA	
APTIV CONNECTION SYSTEMS	Conception, développement, fabrication, assemblage, essai et commercialisation de connecteurs électriques et de cartes électroniques.	TANGER	
BARDAHL MAGHREB	Fabricant et exportateur de lubrifiants.	CASABLANCA	05 22 61 89 56
BETOVER	Bâtiment et travaux d ouvrage voiries et routes	MARRAKECH	05 24 33 55 22
CAFE ANDRO	Torrefaction de café et vente de matériel pour café.	MEKNES	05 35 53 87 83
CARRIERES ET MINES AOUAL	Travaux divers mines et carrières.	CASABLANCA	
EATON INDUSTRIES MOROCCO	Entrepreneur, gestion d'exploitations industrielles, conseil de gestion.	CASABLANCA	05 20 48 50 51
EL MOUTII OULIA	Fabrication artisanale d'article textiles et de vêtements traditionnels, broderies industrielles.	CASABLANCA	0661 60 61 56
GIROD MAROC	Signalisation routière - signalétique - Aménagement urbain - Enseigne totem.	CASABLANCA	05 22 59 07 42
HOWMET FIXATIONS CASABLANCA	Fabrication d'éléments de fixations aéronautiques ainsi de pièces mécaniques de précision décolletées et d'outillages.	CASABLANCA	05 20 12 16 00
IMYAS COMPANY	Construction métallique, chaudronnerie, tuyauterie, installation machinerie, maintenance, travaux civils.	EL JADIDA	
LASTAR PLASTIQUE	Transformation de matières plastiques, soufflage et injection.	BIR JDID	
MATISOL	Second œuvre, travaux d'agencement et travaux divers.	CASABLANCA	05 22 40 99 50 50 00
MOGIBAT	Travaux de construction tout corps d'état, travaux d'aménagement, travaux d'étanchéité, promotion immobilière.	CASABLANCA	05 22 55 63 27
OCP SA	Production et commercialisation de phosphates et de produits dérivés.	CASABLANCA	05 22 23 00 25
PHYTO PROD	Traitement industriel de toutes plantes et de tous produits végétaux.	CASABLANCA	
SOCAFIX	Transformation de métaux pour l'industrie automobile, meubles en kit.	CASABLANCA	05 22 53 83 07 86 73
SOCIETE DE PLOMBERIE AYOUCHE	Plomberie, climatisation, chauffage.	CASABLANCA	05 22 39 42 94
STEAP STAILOR MAGHREB	Intégration et installation process pour les industries agroalimentaire, cosmétique et pharmaceutique.	CASABLANCA	05 22 24 88 76
TRELLEBORG KENITRA	Fabrication de soufflets de protection des systèmes de transmission et de direction pour automobile.	KÉNITRA	

Le Coin des Adhérents

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
Adhérents Services			
ACOFLEX	Informatique professionnelle - Interfaces homme / machine - Commercialisation de claviers, souris, écrans, panel PC et périphériques d'identification pour des applications industrielles et médicales en zones sensibles (marque Nikonix et Nicomed) - Développement de tout clavier ou pupitre opérateur sur mesure pour des applications industrielles et médicales.	MUDAISON	
ADATRA	Consignation de navires - affrètements - transport et transit international.	CASABLANCA	05 22 30 95 28
AFRAH AL AZHARI	Organisation de fêtes, loueur de matériel de réception.	OUJDA	
AMAR .IS TECHNOLOGY	Conseil en technologies et management.	CASABLANCA	05 22 87 94 71
AMRABEN	Exploitation d'un hôtel et restaurant.	OUJDA	05 36 68 83 53
ARKANE ETUDES ET CONSEILS	Bureau d'études.	MARRAKECH	05 24 33 54 31
ASMAA TOURISME	Transport touristique -Transport international.	CASABLANCA	05 22 59 50 57
ASMAE COM SARL	Entrepreneur de transport de marchandises.	FÈS - AGDAL	05 35 64 48 89
ASSURANCE CHAMILA	Agent général AXA Assurance Maroc.	CASABLANCA	05 22 28 06 52
ATELIER TIKOUR D'ARCHITECTURE	Architecture, design de mobilier, architecture d'intérieur, aménagement paysager et urbanisme et gestion des projets.	RABAT-SALÉ	05 37 20 12 25
ATLANTIC AIR INDUSTRIES MAROC	Société de maintenance aéronautique.	CASABLANCA	
AVL MAROC	Prestations de services dans le secteur automobile, Etude et ingénierie automobile.	RABAT-SALÉ	
BENBELLA EVENT'S	Buffet et cocktails - Location de matériel - Catering - Mariage.	CASABLANCA	
BESSART DESIGN		CASABLANCA	
BMCI ASSET MANAGEMENT	Gestion d'actifs	CASABLANCA	05 22 92 69 00 01
CABINET D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME (MEDARHRI)	Immobilier.		
CABINET DIOURI AUDIT & CONSEIL	Cabinet de conseil, audit et expertise-comptable	CASABLANCA	
CHADA RADIO	Publicité.	CASABLANCA	05 22 36 83 03
COMPTOIR PRE-AGRI	Entrepreneur, gestion d'exploitation agricole.	CASABLANCA	
CONSULT-ITECH	Entreprise de services numériques (ESN) spécialisée en ingénierie, conseil et services informatiques.	RABAT-SALÉ	
E.M STRUCTURE SARL	Entreprise de travaux de construction revêtement, peinture, électricité, plomberie, menuiserie, étanchéité, plâtre, voierie, assainissement.	FÈS	
EBP MAROC	Développement et ventes de logiciels de gestion.	RABAT-SALÉ	05 30 70 30 70
ECHOCENTRIK	Industrie musicale (organisation de tournées d'artistes - édition d'oeuvres phonographiques). Productions événementielles culturelles.	CASABLANCA	
ESSILOR MANAGEMENT NORTH AND WEST AFRICA	Coordination et supervision des entités filiales et partenaires du Groupe Essilor international.	CASABLANCA	
GAMMA TECHNOLOGY	Consultants, études, vente, installations, mise en services et clé en mains.	CASABLANCA	05 22 67 74 75
GEERD	Consulting digital, optimisation, e-learning plateforme.	CASABLANCA	
HADER LINE	Transport de marchandises national et international.	AGADIR	
HLM ENVIRONNEMENT		MARRAKECH	05 24 30 45 18
HOSPITALITY AROUND THE WORLD	Conseil affaires de gestions hôtellerie et autres structures hôtelières, restauration et composantes du tourisme.	CASABLANCA	06 26 4027 10
ID BUILDING	Vente et installation de gazon synthétique.	MARRAKECH	
INNOLIA	Conseil en optimisation et gestion de la performance financière, cost killing, cash management, data business intelligence, tableaux de bord, amélioration de processus, risk management et audit.	CASABLANCA	05 22 39 13 56

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
ISCAE	Etablissement d'enseignement supérieur.	CASABLANCA	05 22 33 54 82
KAY CONSULTING	Conseil en gestion.	CASABLANCA	
KOUTOU GOOD LIGNE	Transport de marchandises, import et export.	AGADIR	
LAAMRANI LAW FIRM	Avocat.	CASABLANCA	05 22 44 82 73
LDLT	Formation et conseil informatique.	DEROUA	
LE COMPTOIR VERT	Agriculture - Agroalimentaire - Production et commercialisation de plantes et d'arbres fruitiers Récolte de fruits et légumes - Aménagement et entretien d'espaces verts.	TEMARA	
LEORED CONSULTING	Conseil en management.	CASABLANCA	
LINE ANGAD DE L'ORIENT	Entrepreneur de transport de marchandises non accompagné.	OUJDA	
LOGISTIQUE PROCESS	Gestion globale des déchets industriels : tri - collecte - élimination - recyclage - traçabilité.	CASABLANCA	05 22 98 71 75
MAGHREBLAC	Conseil et représentation dans le domaine agro-alimentaire - Importation et exportation des produits alimentaires.	CASABLANCA	05 22 39 37 38
MAGISTRAL VOYAGES	Transport touristique routier, transport de personnel, transport de marchandises pour le compte d'autrui.	OUJDA	05 36 52 04 48
MARENNO TRANS	Transport de marchandises.	CASABLANCA	05 22 70 80 45
MAROC SERVICES INTERMEDIATION	Intermédiation boursière, gestion sous mandat, conseil, placement, dépositaire.	CASABLANCA	05 22 97 49 61
MED SYNERGIE SANTE	Promotion médicale.	CASABLANCA	05 22 93 37 23
MOBILE PAYMENT SYSTEM	Développement d'applications de paiement mobile dédiés aux épiceries et intégrant un système de promotions.	CASABLANCA	
MOROCCO RELO SERVICES	Relocation des expatriés, accompagnement depuis leur arrivée jusqu'à la fin de leur mission.	CASABLANCA	
MSEFER ET ASSOCIES	Expertise comptable - Commissariat aux comptes - Assistance aux entreprises.	CASABLANCA	05 22 23 66 89
MUNERIS CONSILIA	Expertise comptable.	RABAT-SALÉ	
NEW ROAD SERVICES	Centre de services.	RABAT	05 37 68 65 85
OASIS GESTION	hébergement et restauration, hôtel Sol Oasis Marrakech géré par le groupe international Espagnol Melia Hotels International sous la marque SOL by Melia.	MARRAKECH	05 24 33 30 01
OPPIUS CONCIERGERIE SARL	Service de conciergerie, 24h/24 7j/7 (reservation d'hôtel, restaurant, organisation de séjours, démarches administratives...) - Services aux entreprises - Accompagnement d'expatriés (logement, carte de séjour...).	RABAT-SALÉ	
ORIENTAL MULTI SERVICES	Agence immobilière, agence de publicité.	OUJDA	
P'TIT CALIN	Enseignement privé.	CASABLANCA	05 22 95 09 98
PACIFIC DEMENAGEMENT	Déménagements et transport internationaux.	KÉNITRA	
Pharmacie Mohamed V	Pharmacie.	MEKNES	05 35 51 03 80
Pharmacie Orangers	Pharmacie.	MEKNES	05 35 40 14 87
PORTUS ADVISORY INTERNATIONAL		TANGER	
RED PILL	Communication, RP, événementiel et production.	CASABLANCA	08 08 54 35 32
RIBAMBELLE	Enseignements primaires - Jardin d'enfants.	CASABLANCA	05 22 86 02 77 78
S.P.I.A MAROC	Pièces industrielles et accessoires - Prestations portuaires - Services portuaires.	CASABLANCA	
SAFRAN AIRCRAFT ENGINE SERVICES MOROCCO	Maintenance et réparation de moteurs d'avions.	CASABLANCA	05 22 53 69 00
SIGMA BETA	Agence de voyage.	RABAT	
SIHABI CARS	Location de voitures sans chauffeurs.	AGADIR	
SMART IP SOLUTION	Informatique, domotique, téléphonie IP, sécurité.	CASABLANCA	05 22 62 01 87

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
SMVALEE	Construction - Assainissement travaux divers - Travaux de voirie.	CASABLANCA	05 22 49 07 43
SOBRUS	Éditeur de solutions Cloud dédiées à la gestion quotidienne pour les pharmacies.	RABAT-SALE	05 30 50 05 00
SOCIETE ETS IGUILF	Travaux divers - Constructions.	CASABLANCA	
SOCIETE MAJOR DE SERVICE ET ASSISTANCE	Conciergerie privée, conciergerie de luxe, conciergerie d'entreprise, événementiel, voyage.	CASABLANCA	05 22 30 00 01
STE ABOUSAFI SARL	Import export de matériel de construction.	FÈS - AGDAL	
STE INSTITUT PRIVE DE FORMATION AUX PROFESSIONS DE SANTE	Enseignement professionnel paramédical : kinésithérapeute, Infirmier en anesthésie réanimation, Infirmier Polyvalent, Sage-Femme, Infirmier Auxiliaire	FÈS	
STE KARTACHI FRERES TRANSPORT ET TRADING	Transport de marchandises national et international - Négocier - Commissionnaire de transport.	CASABLANCA	06 79 02 34 55
TNP	Transformation digitale système d'information et performance des processus internet, conseil en marketing.	CASABLANCA	05 22 98 94 01
TRANSPORTS BOURAK INTERNATIONAL	Transport international de voyageurs - Transport de bagages non accompagnés.	CASABLANCA	05 22 44 96 64
VILUX	Marchand ou intermédiaire effectuant importation et exportation. Entrepreneur de travaux divers ou constructions. Construction de réseaux électriques.	CASABLANCA	05 22 25 00 51 57
VTR	Production audiovisuelle - Événementiel.	CASABLANCA	
WE CREATE BUZZ AGENCY	Organisation d'événements. Promotion et vente en ligne et création de sites web et d'applications, web marketing digital.	CASABLANCA	
WELL EXECUTIVE SEARCH	Cabinet de recrutement des cadres et directeurs.	CASABLANCA	
ZAHID	Travaux de bâtiment - Installation de climatisation - ventilation - Sanitaire - Fluides...	CASABLANCA	05 22 23 05 32 33

Une prestation de la



Partenaires Majeurs



Partenaires



Soutien Institutionnel

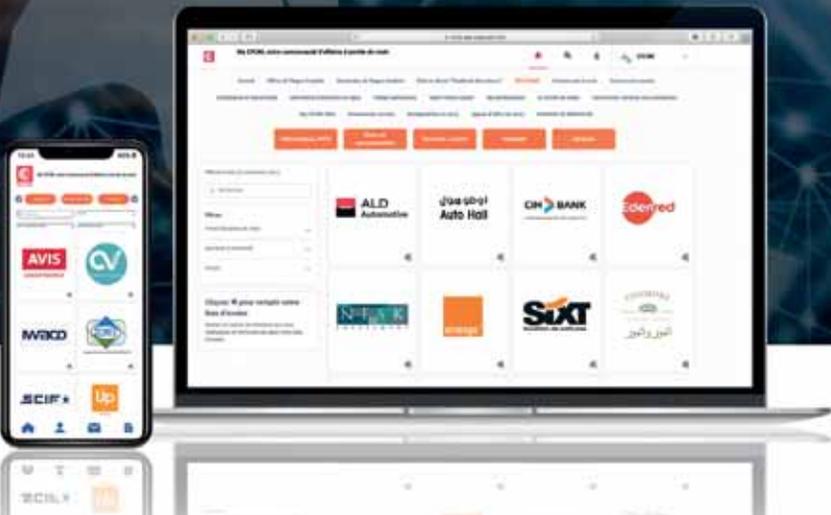


Vendeurs de la Boutique



NOUVEAU : LA BOUTIQUE My CFCIM

Boostez votre activité commerciale via votre Boutique B2B 100% en ligne



SAVE THE DATE



Journées économiques Maroc-France

3^{ème} étape

Du 23 au 25 mars 2022

Sur le thème

« L'aéronautique : un secteur prioritaire
du Plan d'Accélération Industriel au Maroc »



Conférences
et ateliers



RDV B to B



Visites
de sites

Un événement de la



Partenaire de la tournée



Partenaires Platinum



Partenaires Silver



Transporteur Officiel



Actus ONDA

Le Maroc accueillera la prochaine conférence du Conseil international des aéroports qui se tiendra du 24 au 26 octobre 2022 à Marrakech.



Merci à nos adhérents premium !

La communauté d'affaires de nos adhérents Premium s'agrandit !
La CFCIM a le plaisir d'accueillir de nouveaux membres et remercie les anciens pour leur fidélité et leur soutien.



Tectra
Travail temporaire
Recrutement



CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

• Homme / Directeur Financier avec 37 ans d'expérience dont 27 dans des grands groupes internationaux / Expérience à l'international dans le management d'équipes, la mise en place de structure, l'accompagnement de divers projets / Manager de proximité, à l'écoute / Dynamique, pragmatique, déterminé, communicant et fédérateur / Business Partner très proche des opérations / Cherche poste de Directeur financier ou secrétaire général ou mission ponctuelle / Etudie toutes propositions / Missions sur le terrain et déplacements / Langues : Français (langue maternelle) , anglais et espagnol (intermédiaire) / Disponible immédiatement

► **Contact : conjoncture@cfcim.org**



Retrouvez sur www.cfcim.org, notre annuaire en ligne proposant :

**un moteur de recherche par mot-clé
la liste des entreprises classées par secteur d'activité
la liste des nouveaux adhérents.**

Contacts CFCIM

Service Adhésions

► Séloua El Maataoui
Tél. : 05 22 43 96 11
selmaataoui@cfcim.org
► Wafaâ Laachir
Tél. : 05 22 43 96 48
wlaachir@cfcim.org
► Karim Batata
Tél. : 05 22 43 96 12
kbataata@cfcim.org

Déplacements Professionnels

► Chantal Maurel
Tél. : 05 22 43 96 17
cmaurel@cfcim.org

Service Marketing & Communication

► Fatima-Ezzahra Jamil
Tél. : 05 22 43 29 80
fejamil@cfcim.org

Appui aux Investisseurs et à la Création d'Entreprise

► Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
kidrisi@cfcim.org

Pôle Salons et Évènementiel

► Nadia Aziz
Tél. : 05 22 43 96 11
naziz@cfcim.org

Missions de Prospection sur les Salons Professionnels en France et à l'International

► Nadwa El Baïne
Tél. : 05 22 43 96 23
nelbaine@cfcim.org

Pôle CFCIM-Team France Export

► Khadija El Idrissi
Tél. : 05 22 20 90 90
kelifidrisi@cfcim.org

Centre de Médiation pour l'Entreprise

► Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
centredemediation@cfcim.org

Parcs Industriels

► Mounir Benyahya
Tél. : 05 22 59 22 04
parcsindustriels@cfcim.org

Campus de Formation

Ecole Supérieure des Affaires de Casablanca

► Amine Barkate
Tél. : 05 22 35 02 12
abarkate@cfcim.org

CEFOR Entreprises

► Salma Litim
Tél. : 05 22 34 55 98
slitim@cfcim.org

Délégations Régionales

Agadir

► Maryam Sidat
Tél. : 05 28 84 41 91
agadir@cfcim.org

Dakhla

► Selma Zighem
Tél. : 06 11 33 00 03
dakhla@cfcim.org

Fès

► Wissale Naaza
Tél. : 05 35 94 30 36
fes@cfcim.org

Marrakech

► Siham Belain
Tél. : 05 24 44 94 91
marrakech@cfcim.org

Meknès

► Noura Moustir
Tél. : 05 35 52 22 10
meknes@cfcim.org

Laâyoune

► Mimouna Tolba
+212 (0)6 66 28 43 33
laayoune@cfcim.org

Oujda

► Abdenbi El Bouchikhi
Tél. : 05 36 71 05 71
oujda@cfcim.org

Rabat

► Bouchra Chliach
Tél. : 05 37 68 24 29
rabat@cfcim.org

Tanger

► Karima Khdim
Tél. : 05 39 32 22 22
tanger@cfcim.org

Bureau de Paris

► Faïza Hachkar
Tél. : 0033 1 40 69 37 87
paris@cfcim.org

On en parle aussi...

L'association du mois

Le toit en vert L'agroécologie s'installe sur les toits du Maroc



Il suffit de monter sur un toit de Casablanca pour faire un constat : des immeubles à perte de vue et très, très peu d'espaces verts. En 2019, Sabrina Hakim et Ahmed Latouri ont une idée : pourquoi ne pas utiliser les innombrables toits de nos villes pour amener l'agriculture au cœur des cités ? Ils créent alors Le toit en vert. Et c'est le début d'une aventure d'agroécologie urbaine qui ne fait que monter. Le camp de base de l'association se situe à Hay Mohammadi : c'est un grand jardin insoupçonné, dans ce quartier populaire historique de Casablanca, où poussent toutes sortes légumes, de fruits, de plantes aromatiques... Alors qu'Ahmed Latouri s'est installé au Sénégal et y a créé Le toit en vert Sénégal, son frère Rachid Latouri a repris le flambeau. Avec Sabrina Hakim, ils organisent des ateliers où petits et grands apprennent à s'occuper d'un potager : semer une graine, préparer la terre, faire du compost, construire un bac... Les participants repartent en agriculteurs en herbe ! Et, comme son nom l'indique, l'association s'est donné une mission ambitieuse : verdir les toits des villes marocaines. Petit

à petit, le rêve devient réalité. Particuliers, écoles, entreprises... font appel à eux pour installer de luxuriants potagers dans leurs cours, leurs jardins... et sur leurs toits ! Mais cela est plus qu'une simple installation : à chaque fois, les membres de l'association organisent des ateliers sur place et forment les personnes amenées à s'occuper de ces potagers urbains. Pendant des mois, ils les accompagnent pour leur transmettre leur savoir au fil des saisons. Dans un Maroc qui s'urbanise de plus en plus, Le toit en vert remplit une mission fondamentale : renforcer les connaissances sur l'agriculture, et comprendre ce que l'on met dans nos assiettes. Et ils répondent au défi écologique de notre siècle en promouvant une agriculture respectueuse de l'environnement, à la portée de tous.

► Contact

www.letoitenvert.com

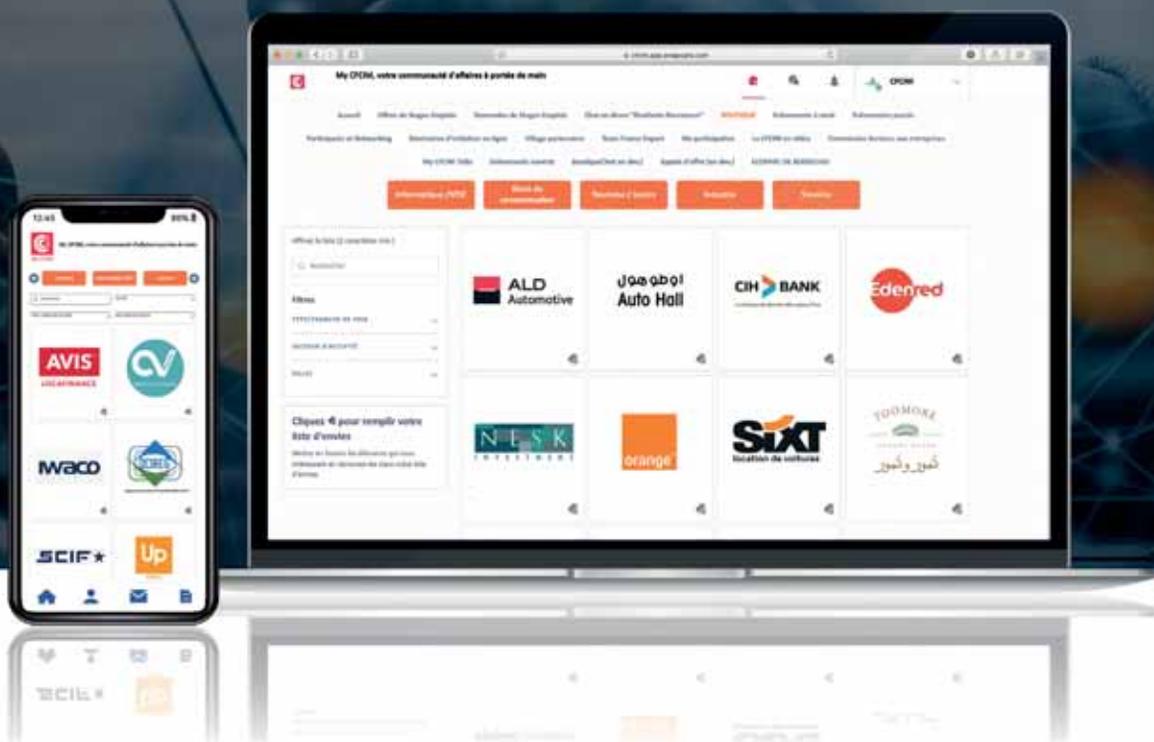
letoitenvert@gmail.com

Instagram : [toitenvert](https://www.instagram.com/toitenvert)



NOUVEAU : LA BOUTIQUE My CFCIM

**Boostez votre activité commerciale
via votre Boutique B2B 100% en ligne**



Mise en relation entre vendeurs et acheteurs



Vitrine d'exposition personnalisée



Base de données qualifiée d'acheteurs



Visibilité sur nos supports de communication

Partenaires Majeurs



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS



inforisk
BASE D'INFORMATION LEGALES

dun & bradstreet
WORLDWIDE NETWORK



Partenaires



Euler Hermes
ACMAR

Fidarc
Grant Thornton
L'instinct de la croissance

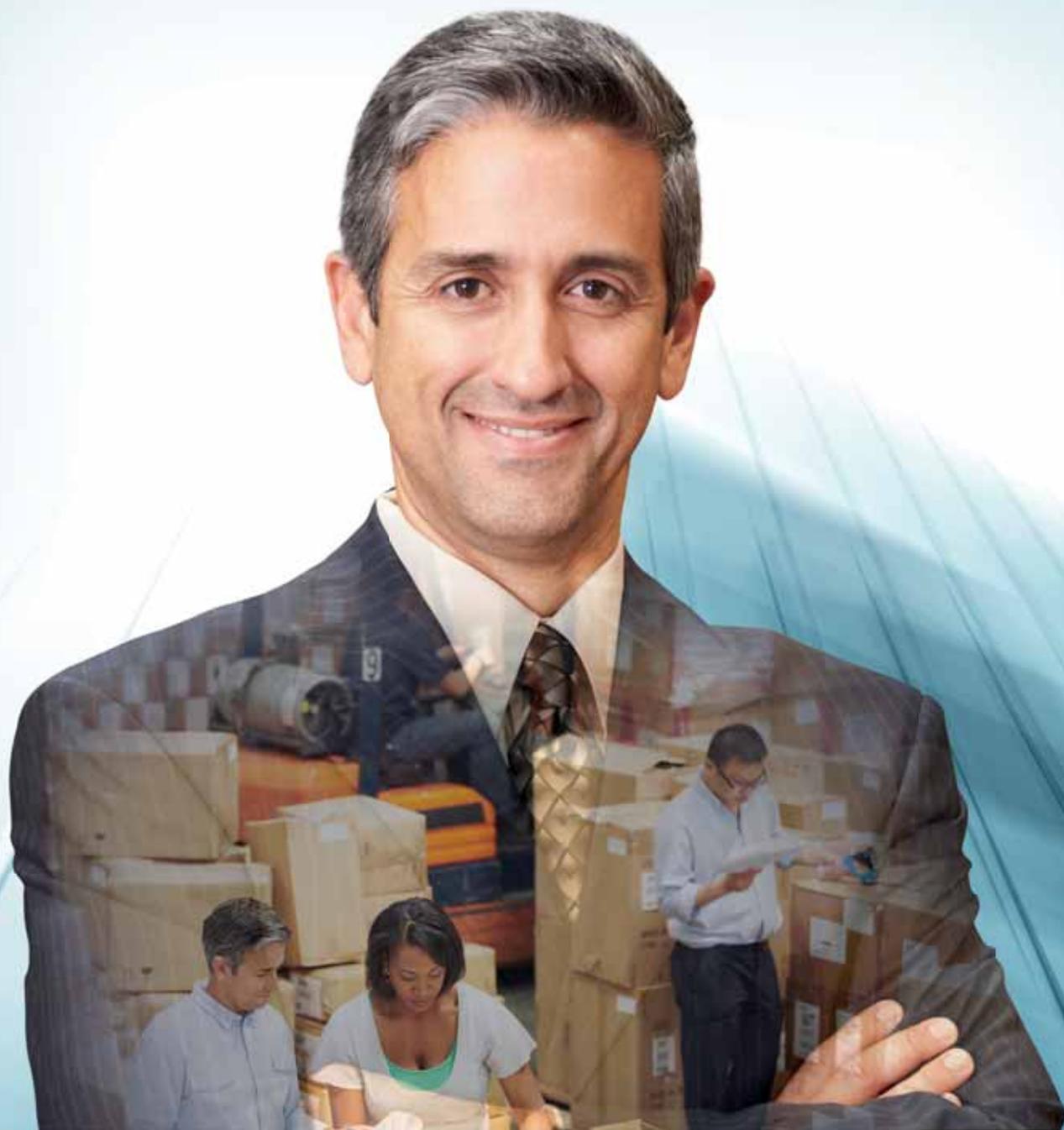


Soutien Institutionnel





مصرف المغرب
CRÉDIT DU MAROC
ENTREPRISES



**À TOUS CEUX QUI CONTRIBUENT
À L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE NATIONALE**

TOUTE NOTRE EXPERTISE POUR SOUTENIR VOTRE ENTREPRISE



Accompagnement
et Conseil



Solutions
de Financement



Solutions Cash
Management



Commerce
International